



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES

pour l'année 2020



1 rue de la Corniche de Pail
Pré-en-Pail
53140 PRE-EN-PAIL-SAINT-SAMSON
02 43 30 11 11
www.cc-montdesavaloirs.fr

SOMMAIRE

Le Territoire	5
Les Elus Communautaires	6
L'Intercommunalité	9
Développement Economique	10
France Services	15
Développement Touristique	16
Petite Enfance	19
Enfance	21
Jeunesse	22
Réseau Lecture	25
Saison Culturelle	28
Ecole d'Enseignement Artistique	29
Médiation—Education artistique et culturelle	30
Environnement	38
Mobilités Durables	39
Services Techniques	47
Portage de repas	49
Equipements sportifs	50
Service Urbanisme—ADS	54
Finances	55
Ressources Humaines	59

Communauté de Communes du Mont des Avaloirs

1 rue de la Corniche de Pail

53140 PRÉ-EN-PAIL-SAINT-SAMSON

Crédit photos :

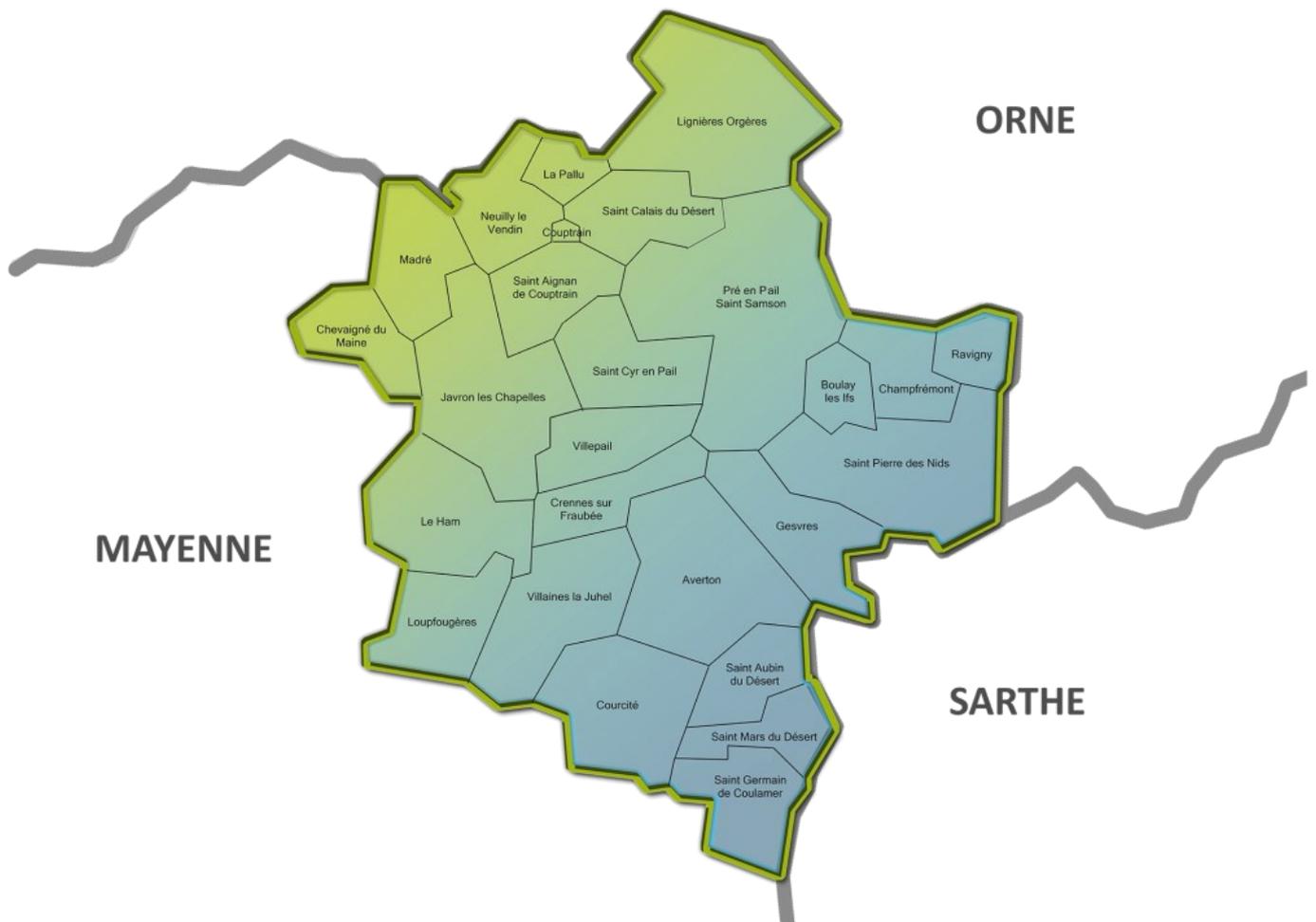
CCMA

PRÉAMBULE

L'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que « le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du Compte Administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus. Le Président de l'EPCI peut être entendu, à sa demande, par le Conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au Conseil Municipal de l'activité de l'EPCI. »



Le territoire



Les chiffres clés

26 communes,

584 km²

16 271 habitants

Le point culminant de l'ouest : 417 m

Les élus de la Communauté de Communes élus le 9 juillet en 2020

Mme Diane ROULAND
Présidente

M. Loïc de POIX
1^{er} Vice-Président « Développement économique, emploi, tourisme »

M. Alain DILIS
2^{ème} Vice-Président « Aménagement du territoire » qui reprend l'urbanisme, les logements, l'environnement et le développement durable

Mme Fatiha IDRI-HUET
3^{ème} Vice-Présidente « Famille et santé de proximité »

M. Raymond LELIEVRE
4^{ème} Vice-Président « Relations avec les communes (mutualisation), promotion du territoire (communication) et eau potable »

M. Gaspard SAVER
5^{ème} Vice-Président « Culture, sports »

M. Daniel RATTIER
6^{ème} Vice-Président « Finances »

M. Jean Paul PICHONNIER
7^{ème} Vice-Président 7 « Voirie, travaux publics »

M. Eric BREHIN
8^{ème} Vice-Président « Bâtiments et Patrimoine communautaires »

M. Henri LEBLOND
9^{ème} Vice-Président « Assainissement collectif et non collectif, déchets »

Les Conseillers Communautaires titulaires

COMMUNE	TITULAIRES
AVERTON	PICHONNIER Jean-Paul
BOULAY LES IFS	LEGAY Yves
CHAMPFREMONT	PIQUET Patrick
CHEVAIGNE DU MAINE	ROULLAND Claude
COUPTRAIN	FRANCOIS Pascal
COURCITE	DAUVERCHAIN Yves
	POIDVIN Philippe
CRENNES SUR FRAUBEE	de POIX Loïc
GESVRES	DUVALLET Denis
JAVRON LES CHAPELLES	LEDAUPHIN Didier
	RATTIER Daniel
	RAMON Stéphanie
	LEBLANC Sylvain
LE HAM	ROULAND Diane
LIGNIERES ORGERES	LELIEVRE Raymond
	GRAND Daniel
LOUPFOUGERES	BOURGAULT Dominique
MADRE	BLANCHARD Bernard
NEUILLY LE VENDIN	CHESNEAU Daniel
PRE EN PAIL SAINT SAMSON	GESLAIN Denis
	MILLET Marie-Renée
	DUPLAINE Loïc
	LÉPINAY Michelle
	TRICOT Serge
	LAMARCHE Isabelle

COMMUNE	TITULAIRES
RAVIGNY	MAIGNAN Guy
SAINT AIGNAN DE COUPTRAIN	BLANCHARD Geneviève
SAINT AUBIN DU DESERT	RAGOT Samuel
SAINT CALAIS DU DESERT	GUILMEAU Henri
SAINT CYR EN PAIL	LECOURT Jean-Luc
SAINT GERMAIN DE COULAMER	DILIS Alain
SAINT MARS DU DESERT	SAVER Gaspard
SAINT PIERRE DES NIDS	D'ARGENT Philippe
	CHANTEPIE Charline
	SAVAJOLS Dominique
	IDRI-HUET Fatiha
VILLAINES LA JUHEL	LEBLOND Henri
	LENOIR Daniel
	CAILLAUD Pascal
	CHAILLOU Laëtitia
	BREHIN Eric
	BESSE Marie-Françoise
VILLEPAIL	LESAULNIER Régine
	BERG Alain
	LEFEVRE Pascaline
	BLOTTIERE Alain

Dans les communes de moins de 1000 habitants



Conseillers municipaux

Les conseillers communautaires sont automatiquement le maire, le 1^{er} adjoint, etc ... selon le nombre de sièges attribués à la commune au conseil communautaire.



Conseillers communautaires

Dans les communes de plus de 1000 habitants



Conseillers municipaux



Conseillers communautaires



Les conseillers communautaires sont élus par les électeurs en même temps et parmi les conseillers municipaux. Le bulletin de vote comporte alors deux listes : sur la 1^{ère} liste, l'équipe candidate aux élections municipales, sur la 2^{ème} liste, les membres de cette équipes qui sont aussi candidates pour siéger au conseil commu-

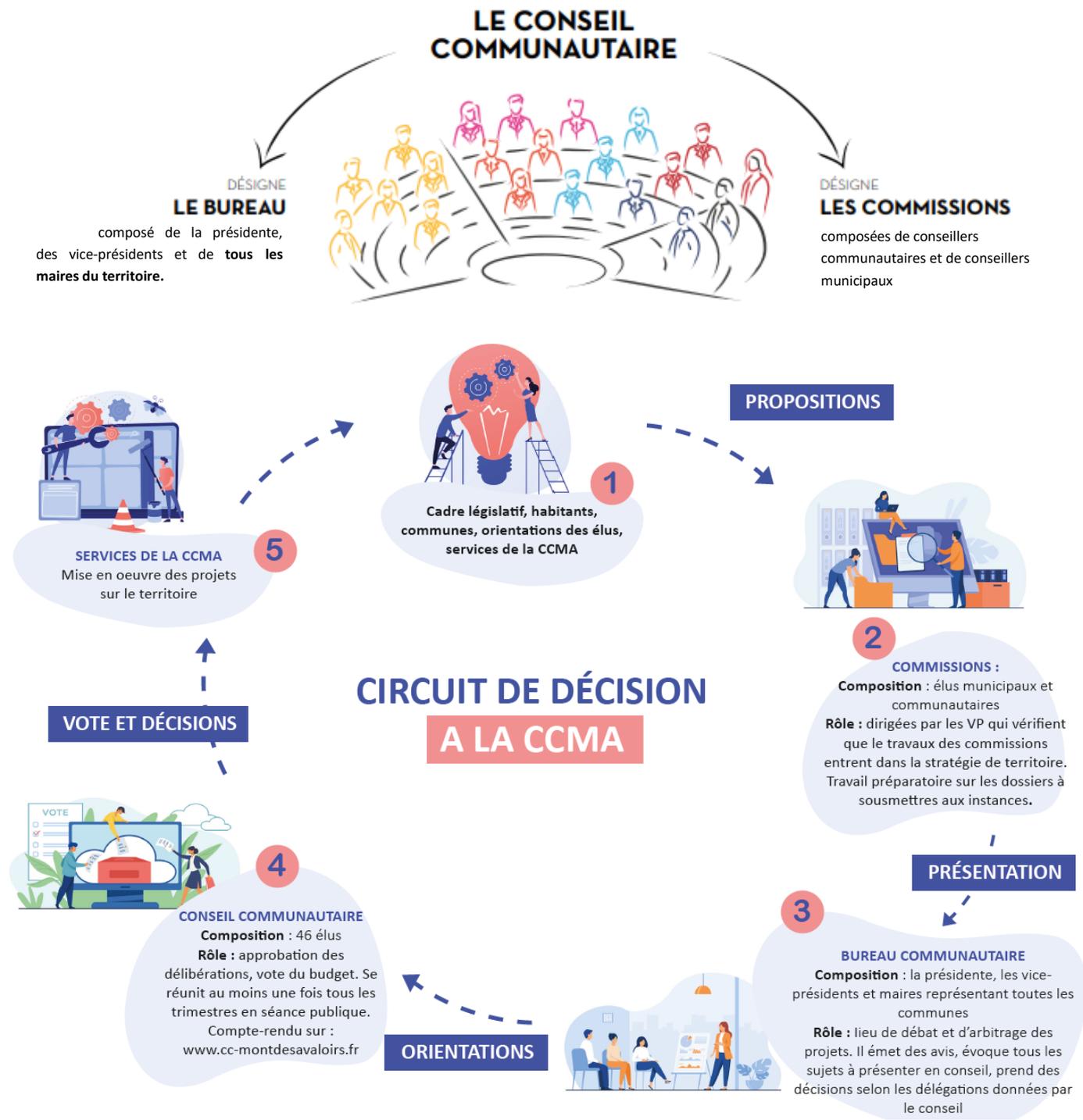
Les Conseillers Communautaires suppléants

COMMUNE	SUPPLEANTS
Averton	JARRY Vincent
Boulay les Ifs	BOISGONTIER Pascal
Champfrémont	GERAULT Annick
Chevaigné du Maine	LAURENT Annie
Couptrain	HARTOUT Peter
Crennes sur Fraubée	HESLOIN Dominique
Gesvres	VOUNIKOGLOU David
La Pallu	BESNAULT Laurent
Le Ham	RAGOT Sébastien
Loupfougères	CHAILLOU Josiane
Madré	ESNAULT Marcel
Neuilly le Vendin	CHAUVEAU Davy
Pré en Pail Saint Samson	LAMBERT Michel
Ravigny	CHÂTEAU Catherine
Saint Aignan de Couptrain	DAVOUST Dominique
Saint Aubin du Désert	DEDIEU Christine
Saint Calais du Désert	BEUNARD Joël
Saint Cyr en Pail	BRINDEAU Christian
Saint Germain de Coulamer	LAIGNEAU Christelle
Saint Mars du Désert	VETU Eva
Villepail	VALLEE Guillaume

Sur la durée de son mandat, un conseiller communautaire se trouve parfois indisponible pour assister à certaines réunions de l'organe délibérant auxquelles il est convoqué. Il lui est alors possible de se faire remplacer temporairement, soit, s'il dispose d'un **suppléant**, en lui demandant d'aller à la séance à sa place, soit en donnant un **pouvoir** écrit à un autre conseiller communautaire de voter en son nom.

Le quatrième alinéa de l'article L. 5211-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit que : « Lorsqu'une commune ne dispose que d'un seul conseiller communautaire, le conseiller municipal appelé à le remplacer en application de l'article L. 273-10 ou du I de l'article L. 273-12 exerce les fonctions de conseiller **communautaire suppléant** et peut participer avec voix délibérative aux réunions de l'organe délibérant en cas d'absence du conseiller titulaire dès lors que ce dernier en a avisé le président de l'établissement public.

L'Intercommunalité



La Loi Engagement et Proximité, promulguée le 27 décembre 2019, a introduit l'obligation pour les EPCI d'organiser un débat sur l'opportunité d'instaurer un pacte de gouvernance dont le but est de faciliter le dialogue, la coordination et l'association afin de renforcer les liens entre l'intercommunalité, les maires et la population.

L'assemblée délibérante de la CCMA s'est prononcée, le 15 octobre 2020, favorablement à l'élaboration d'un pacte de gouvernance entre l'EPCI et ses communes membres.

Développement économique

Le service Economie – Emploi – Tourisme : *Un accueil et des services permanents au service des entreprises, des prestataires, des salariés, des chercheurs d'emploi et des touristes.*

L'accueil des porteurs de projets, des entreprises, des touristes, des salariés et des chercheurs d'emploi est installé au Pôle Administratif à Villaines-la-Juhel. Cet équipement permet à ceux qui entreprennent d'accéder à tous les services de proximité :

L'information et l'accompagnement économique, touristique, la bourse aux apprentis...

Les offres Pôle Emploi, création et gestion de l'espace emploi

Le suivi d'une formation

Un soutien à la rédaction de CV et lettres de motivation

Un relais de premier niveau pour la CPAM, CAF, CARSAT, MSA, Impôts, ANTS

L'accueil de permanences : Mission Locale, MSA, Cap emploi, Conciliateur

Une borne visio CAF

Développement économique

Développement et accompagnement

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire sans précédent et a nécessité des mesures exceptionnelles du fait de l'interruption totale de l'activité dans certains secteurs pendant plusieurs semaines (2 confinements). La Communauté de communes du Mont des Avaloirs s'est mobilisée pour accompagner les entreprises du territoire à traverser cette crise sanitaire inédite.

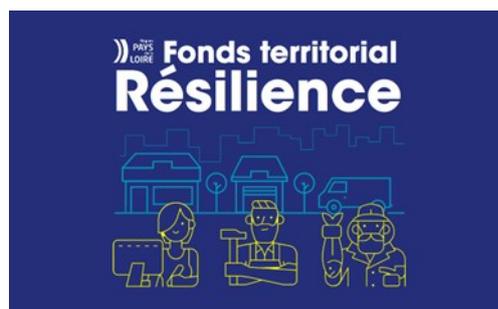
Plusieurs dispositifs ont été mis en place :

Abondement au Fonds territorial Résilience

Le Fonds territorial Résilience est soutenu par la Banque des Territoires, les intercommunalités, les grandes villes, les Départements, et la Région des Pays de la Loire.

L'objectif de ce fonds territorial est de répondre en priorité aux besoins de trésorerie des commerçants, artisans, TPE, autoentrepreneurs qui subissent de plein fouet les conséquences de la pandémie. Cet accompagnement prend la forme d'avance remboursable sur 3 ans avec une année de franchise.

La CCMA a contribué à ce fonds à hauteur de 2€ par habitant, soit un montant global de **34 856 €**.



Développement économique (suite)

PLAN LOCAL SOLIDAIRE visant à soutenir les entreprises du territoire.

Soutien de **1 500€** aux entreprises du territoire de la CCMA dont l'activité est sévèrement impactée par la crise sanitaire (baisse de 50% du CA sur la période)

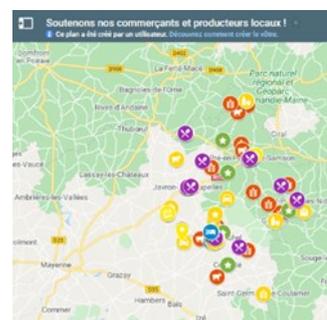
Conventionnement avec La Région Pays de la Loire (Volet spécifique du Fonds Résilience financé et mis en œuvre par les EPCI) –

Abondement des dispositifs locaux mis en place par les EPCI par le Conseil départemental de La Mayenne, à parité de l'aide intercommunale et dans la limite de 8 € /habitant (Soit un montant max de 131 288 €)



Carte Interactive

La communauté de communes a mis en place une carte interactive afin de recenser les commerces



Bon d'achat solidaire

Pendant le 1^{er}, puis le 2^{ème} confinement, la Communauté de communes du Mont des Avaloirs a soutenu l'Association des commerçants Villainais (ACV) et l'Art Com Prézienne qui ont mis en place le bon d'achat solidaire afin de soutenir les commerçants et artisans. L'idée est de dépenser aujourd'hui sous forme de bon d'achat et consommer plus tard à la réouverture des commerces afin d'assurer de la trésorerie aux commerçants et aussi de leur témoigner du soutien.

Confinement 1 : 6 445 €

Confinement 2 : 8 212 €



Développement économique (suite)

En partenariat avec Mayenne Tourisme, le Conseil Départemental de la Mayenne, la CCI, l'Umih 53, la jeune chambre économique de Haute Mayenne et les offices de tourisme de la Mayenne :

mobilisation des prestataires touristiques pour les opérations de communication et de soutien

Le Repos des Héros (mai)

Carte des restaurants qui proposent des plats à emporter ou à livrer (mars et novembre)

Carte des producteurs et artisans qui proposent des produits à emporter ou à livrer (mars et novembre)

Mercredi, c'est ma boîte qui invite (décembre)

Solidarissime, carte interactive des restaurants ouverts du Nord-Mayenne (mars)

accompagnement des restaurateurs pour la création de pages Facebook visant à faciliter la communication autour des offres de plats à emporter

CLICK AND COLLECT - LES RESTAURANTS QUI PROPOSENT DES PLATS À EMPORTER OU À LIVRER



LE REPOS DES HÉROS



Les soignants sont remarquables

MERCREDI C'EST MA BOÎTE QUI INVITE



Accompagnement des porteurs de projets et des entreprises

Prêt d'honneur Initiative Mayenne : un dispositif d'aide aux entreprises

La Communauté de Communes, par l'intermédiaire de la plateforme Initiative Mayenne, permet à des porteurs de projet d'obtenir des prêts d'honneur pour leur projet de création, reprise et développement d'entreprises.

Objectif : Renforcer les fonds propres du chef d'entreprise.

Taux : 0%, sans garantie personnelle

Montant : de 1 500 € jusqu'à 15 000 €

Durée du remboursement : 5 ans

Condition : Avoir (ou être en négociation) de fonds bancaires à minima pour le même montant

Activités éligibles : Artisanat – Commerce – Profession libérale

Communes	Nombre de porteurs de pro-	Prêt Mayenne Initiative
Averton	1	7 000€
Champfrémont	1	5 000 €
Loupfougères	2	15 000 €
Pré en Pail Saint Samson	1	10 000 €
Saint Aubin du désert	1	7 000 €
Saint Pierre des Nids	1	15 000 €

Développement économique (suite)

Aide à l'immobilier

Subvention en Immobilier d'Entreprise, en complément d'un dossier ARIAA-DEADER (Europe/Région) au profit de l'entreprise **Farines RIOUX** pour un montant de **1 969.36 €**

Subvention de 20 142 € (15 107 € au titre de la part départementale, **5 035 €** au titre de celle de la Communauté de communes du Mont des Avaloirs), au taux de 20 %, accordée à la société **53 Couleurs Bois** pour financer l'aménagement et l'extension d'un bâtiment à Villaines la Juhel, au titre du dispositif de l'aide à l'immobilier d'entreprise.

Bourses aux apprentis : « Transmettons par l'apprentissage les richesses de notre territoire »

Une aide de 1 000€ qui permet de faciliter l'apprentissage sur le territoire

La bourse aux apprentis est réservée aux jeunes (pour une seule et première demande) débutant un apprentissage dans une entreprise artisanale, commerciale, agricole ou horticole dont le siège est située dans l'une des 27 communes sur le territoire de la CCMA.

La Communauté de Communes du Mont des Avaloirs, avec le soutien de Créavenir Crédit Mutuel, attribue une bourse d'un montant de 1 000 € (200 € au démarrage de l'apprentissage, 400 € en début de 2^{ème} année et 400 € à la remise du diplôme).

En 2020, 34 jeunes accueillis dans des entreprises du territoire ont été aidés par la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs.

Une aide supplémentaire de Créavenir Crédit Mutuel

Grâce au partenariat contractualisé avec Créavenir Crédit Mutuel, l'aide de la CCMA est complétée par un « coup de pouce » financier de la part du crédit mutuel, 100 à 300 € supplémentaires versés aux jeunes lauréats par Créavenir (agences locales de Pré-en-Pail-Saint-Samson et Villaines-la-Juhel).

En 2020, **2** porteurs de projets ont pu bénéficier de la **bourse à la création** de la CCMA. Créée en 2006, la « Bourse à la Création » est un dispositif proposé par la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs aux personnes ayant bénéficié précédemment de la « Bourse aux Apprentis ». Cette première aide de 1 000€, validée à la signature du contrat d'apprentissage, peut ensuite être complétée par une aide à l'installation d'entreprise à hauteur de 10 000€, durant les 10 ans qui suivent l'apprentissage des bénéficiaires.

Louis Gilbert a repris un salon de coiffure à Courcité et a obtenu une bourse de 10 000 € en octobre 2020.

Gary Bloomfield a créé son entreprise de maçonnerie à Averton et a obtenu une bourse de 10 000 € en décembre 2020.



Développement économique (suite)

Animation

« Zoom sur le territoire »

La Communauté de Communes du Mont des Avaloirs organise sur demande des rencontres autour du thème de l'emploi pour présenter le potentiel économique du territoire et des métiers qui embauchent. Ces réunions d'environ 1 heure 30 ont pour but d'ouvrir un espace pour l'échange et l'information sur l'emploi et le développement économique :

Les collégiens au cœur des entreprises de la CCMA

L'objectif de ces visites est de permettre la découverte des entreprises et des métiers aux élèves de 4^{ème} des collèges de Villaines la Juhel et Pré en Pail et des 3^{èmes} de la MFR

Du 02 au 13 mars 2020

1 visite par élève : 194 élèves (4^{ème} des collèges + 3^{ème} de la MFR)

Présentation du territoire économique dans les classes par la CCMA

Des entreprises partenaires : SOFACEM, MPO, Relais Assistantes Maternelles CCMA, Chapi Chapo , PBM, Les Moulins Rioux, Gautier Frères, Cartonnerie Tonnelier, Transport Mesnager, Maison de retraite de Javron les Chapelles, 53 Couleurs Bois, Galvamaïne, SMT0, SCAT



Les Rencontres de l'emploi



La Quatrième édition des Rencontres de l'emploi devait se tenir le jeudi 19 septembre 2020. Cet événement organisé en partenariat avec les Communauté de communes du Nord Mayenne (Mayenne Communauté, CCBM, CCE, CCMA), Pole Emploi, La mission Locale, Cap Emploi a été annulé en raison de la crise sanitaire, mais un format différent a été proposé :

Chaque territoire partenaire avait prévu d'accueillir sous forme de jobdatings locaux dans ses propres locaux les entreprises de l'ensemble du Nord Mayenne le souhaitant afin de favoriser la rencontre de l'offre et de la demande d'emploi. Les conditions sanitaires n'ont pas permis la tenue physique de ces rencontres réinventées. Les candidatures ont donc été envoyées aux entreprises intéressées par mail : environ 20 candidatures en tout. Les entreprises : Maison de retraite de Javron les Chapelles, MPO, Randstad Inhouse, Actual.

Projet de tiers lieux - l'Ampère

En décembre 202, débute une réflexion sur un projet de tiers-lieux. Il s'agira d'un espace physique pour faire ensemble : coworking, atelier partagé, fablab, ... Les tiers-lieux sont les nouveaux lieux du lien social, de l'émanicipation et des initiatives collectives. La CCMA est accompagnée par Loic RICHER qui se définit comme un développeur de territoires.

France Services

France Services : *Un service pour faciliter l'accès en proximité aux principales démarches administratives*

2 points France services accueillent les usagers dans leurs démarches
(Pré en Pail Saint Samson et Villaines la Juhel)

Deux agents par site ont été formés, ils accueillent et renseignent les usagers 24 heures par semaine sur ces deux guichets uniques. Ces agents formés se tiennent au service des habitants pour les renseigner sur leurs droits, les aider dans leurs démarches administratives en ligne dans tous les domaines de la vie : logement, état civil, accès aux droits, formation, emploi, retraite, ants, ...

Des postes informatiques sont mis à disposition sur les deux espaces France Services.

Fréquentation Accueil France Services 2020 : 9232 usagers, soit :

- Villaines-la-Juhel 5807 usagers
- Pré -en-Pail-Saint-Samson 3425 usagers

L'équipe France Services offre un premier niveau d'information tous les jours, pour toutes les questions d'ordre administratif. France Services, ce sont également des permanences de proximité, assurées par des partenaires.

Le service Emploi accompagne les chercheurs d'emploi et les entreprises : prise des offres d'emploi pour les employeurs du territoire, aide à la rédaction des CV et lettres de motivation.

- ⇒ Organisation de simulations d'entretiens ou préparation concours : 10
- ⇒ Ateliers CV : 4
- ⇒ Zoom économique : 8



Développement Touristique

1) Développement



La Véloscénie, 450km de Paris au Mont Saint-Michel



Cette année 2020 a été marquée par la mise en circulation de la voie verte Alençon – Rives d'Andaine.

Lancée en octobre 2019, la réhabilitation de l'ancienne voie ferrée non circulée depuis 2008 a été menée conjointement par les départements de l'Orne et de la Mayenne pour un budget de près de 3,8 millions d'euros. Cette nouvelle voie verte s'inscrit dans l'itinéraire touristique de La Véloscénie (V40), qui relie Paris au Mont Saint-Michel. Elle vient compléter le réseau mayennais et ses axes structurants dont le chemin de halage (intégré à l'itinéraire Vélofrancette) et de ses 85 km de voies accessibles à tous.

Afin de se préparer à l'accueil de cette nouvelle clientèle touristique, plusieurs rendez-vous ont été proposés aux prestataires touristiques et élus du territoire :

- ◆ Réunion thématique « Véloscénie » (comment bien accueillir les vélotouristes ?, présentation de la marque Accueil Vélo, témoignage d'un professionnel) avec Emma Leconte, coordinatrice du Comité Véloscénie – Lundi 4 mai 2020 à Pré-en-Pail-Saint-Samson ;
- ◆ 4^{ème} édition des RDV Véloscénie le 5 octobre 2020 à Pré en Pail-Saint-Samson
- ◆ Comité Véloscénie à Pré-en-Pail-Saint-Samson le 27 octobre 2020
- ◆ Inauguration de la voie verte Alençon - Rives d'Andaine (27/10/2020 à Damigny)

Un travail est engagé avec Mayenne Tourisme, les offices de tourisme voisins et collectivités locales en vue de développer et promouvoir une offre de séjours vélo itinérants s'appuyant sur les axes structurants et sites touristiques d'intérêt. Un recensement des offres de services existants et adaptés est en cours.

Développement Touristique

Pratique multi-randonnées

GRP® Tour du Mont des Avaloirs : étude signalétique et repérage GPS différés en raison de la crise sanitaire. Veille et animation du réseau (balisage, entretien, conflit d'usage...), accompagnement technique sur les dossiers locaux (inscription PDIPR, réglementation, travaux, etc...) en relation avec les membres du COPIL randonnées réunis le 3/3/2020.

Signature de la convention d'entretien de la nouvelle voie verte Alençon - Rives d'Andaine avec le Conseil Départemental de la Mayenne.

Produits touristiques

Mise en place d'un catalogue de produits touristiques mayennais en collaboration avec le service commercia-



LA CORNICHE DE PAÏL À CHEVAL (2 JOURS / 1 NUIT)

Randonnée équestre itinérante ! En famille ou entre amis, partez à cheval sur la Corniche de Païl et son chemin de crête au pied des éoliennes. Après un dîner traditionnel et une nuit à la Ferme du Grand Chemin, vous atteindrez la verte Vallée de Saint-Calais-du-Désert et les chemins bocagers de Saint-Aignan-de-Couptrain.

VISITEZ LE MONT DES AVALOIRS (2 JOURS / 1 NUIT)

Deux jours d'exception au cœur de la nature ! Chapelles isolées ou fontaines riches d'histoire et de légendes, panoramas insoupçonnables... vous irez de surprises en émerveillements, vers les petits lieux charmants et pittoresques, presque secrets du Mont des Avaloirs. La Mayenne n'est-elle pas étonnante ? Partez à la découverte de ces pépites !

PETITS EXPLORATEURS À DOS D'ÂNE (2 JOURS / 1 NUIT)

Doux, patient et sympathique, l'âne sera le merveilleux complice de votre famille ! Entre éclats de rire et pauses sous les grands arbres, ce compagnon vous suivra dans votre expédition, sur un sentier au cœur des paysages vallonnés des collines de Païl. Vous participerez aux soins des animaux de la ferme avec Jean-Luc et Béatrice. Des moments simples et précieux à partager en famille !

Poursuite des travaux de réhabilitation du Moulin de Cordouen (Saint-Calais-du-Désert) en éco-gîte – délibération pour gestion du gîte par la Société Tourisme Nature.

Transfert de gestion du gîte le Moulin Arrondeau (Saint-Calais-du-Désert) à la Sté Tourisme Nature (bail commercial du 1/07/2020 au 31/05/2022)

Coopération avec les offices de tourisme d'Alençon et des Alpes Mancelles pour la marque de territoire : les Alpes Mancelles – création de la charte graphique avec l'agence Hastone & Ten.

Développement touristique

Accompagnement et animation du réseau des socio- professionnels

Accompagnement des porteurs de projets : projets de développement et conseils pour la communication et/ou le référencement, la commercialisation des offres existantes, développement du collectif SLOWLYDAYS® : 11 porteurs de projets.



2) Animation

Evènement randonnée d'inauguration du nouveau circuit « à la conquête de l'Armorique » n°37 sur la Corniche de Pail | REPORTÉ au 13 juin 2021

Balades façon « Greeters » - 4^{ème} édition

Les Greeters, « hôtes » en français sont des habitants passionnés par leur territoire. Ils le font découvrir bénévolement aux touristes, en partageant leurs endroits préférés, leurs anecdotes au cours de rencontres conviviales et gratuites.

Dans ce contexte sanitaire particulier, il y a eu la volonté de maintenir ce programme de visites estivales. Le nombre de participants a été limité à 8 personnes par visite et l'inscription rendue obligatoire. Cette 4^{ème} édition a proposé 6 rendez-vous. 50 personnes ont participé à l'évènement (contre 158 pour 7 visites en 2019).

3) Accueil & information touristique

Les mesures sanitaires ont obligé à la fermeture du bureau de l'office de tourisme situé à Villaines-la-Juhel sur les deux périodes de confinement, du 16 mars au 19 juin et du 30 octobre au 31 décembre. En 2020, il enregistre seulement 508 contacts.

C'est en 2020 une réelle baisse de fréquentation de l'office de tourisme. Qui, au-delà de la crise sanitaire peut s'expliquer par une augmentation des emails échangés et des appels téléphonique reçus.

Petite enfance Le Relais de la Petite Enfance – 0 à 3 ans

RAPPEL : Ce service est un lieu d'information, de conseil, de rencontre et d'échange pour tous les professionnels de la petite enfance et les parents. C'est un observatoire des conditions locales d'accueil du jeune enfant sur le territoire.

En 2020, le service a fonctionné toute l'année avec :

↳ 1 animatrice à temps complet : Educatrice de jeunes enfants de formation

↳ **des permanences téléphoniques ou échanges courriels et d'« accueil physique »** sur RDV.

ayant permis de répondre à plus de **447 demandes de professionnels** de la petite enfance (assistant(e)s maternel(le)s, gardes à domicile, candidats à l'agrément, personnel de structure collective...) et à **plus de 268 familles** soit **727 contacts** tous moyens confondus : (téléphone, mail, RDV, courrier)

↳ **des matinées d'éveil** en itinérance sur le territoire :

5 communes accueillent régulièrement (1 à 3 fois par mois) le Relais pour ses matinées d'éveil à destination des assistant(e)s maternel(le)s : Pré en Pail St Samson, St Pierre des Nids, Villaines-La-Juhel, Courcité et Javron Les Chapelles

Soit **26 matinées d'éveil** de 2h entre janvier et mars et entre septembre et octobre 2020 (dont 12 séances avec intervenants extérieurs).

Au total, ce sont 46 assistant(e)s maternel(le)s et 139 enfants différents qui ont assisté au moins 1 fois aux séances.



↳ **6 actions « parentalité et/ou formation professionnel »** (soirée d'échange/conférence, atelier, rencontre parents-enfants, spectacles, formations continues...) :

-1 session de 10 séances de relaxation-sophrologie dont 4 professionnelles ont pu bénéficier

-1 rencontre parents-enfants

-1 atelier de découverte autour du papier

-1 séance de spectacle en lien avec la saison culturelle

-1 diffusion d'un film sur le développement du cerveau de l'enfant qui a réunit plus de 100 personnes (professionnels de l'enfance et parents)

-1 session de formation continue pour les professionnels (« Sauveteur secouriste au travail ») en présentiel et plusieurs autres proposées en distanciel

↳ En 2020 le relais a dû changer plusieurs de ses projets en raison de la crise sanitaire (soirée à thème, formation continue, matinées d'éveil...) mais la mission d'information principale fut décuplée en raison des situations particulières de chacun qui posaient de nombreuses questions.

Un réseau de contact de parent a pu se former afin de transmettre l'ensemble des informations légales et juridiques qui a permis d'ouvrir à des apports plus globaux en terme de développement de l'enfant, d'éducation. Via l'envoi par mail de vidéo de conférences, d'émissions, de supports de type infographies ou articles Les missions du service ont pu donc être de plus en plus connues des familles.

Petite enfance

Le service Relais de la petite Enfance accompagne également les projets en cours.

En 2020, 2 assistantes maternelles du territoire ont présenté leur projet de création d'une MAM (maison d'assistantes maternelles) sur Villaines La Juhel. En partenariat avec la CAF et le conseil départemental (PMI), le Relais est un acteur du fait de son rôle d'observatoire des conditions d'accueil du jeune enfant sur un territoire. L'idée est d'accompagner le projet, de donner des éléments observables sur le territoire pour confirmer ou non l'intérêt du projet.

Quelques chiffres :

-89 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s au 31 décembre 2020, mais on compte 66 professionnels en activité.

- 9 types d'offre de service sur le territoire de la CCMA :

- * Un service RAM itinérant à temps plein
- * Un service PMI (Protection Maternelle et Infantile)
- * Une micro-crèche municipale de 10 places
- * Une micro-crèche associative de 10 places
- * 3 MAM (maison d'assistant(e)s maternel(le)s)
- * Une association d'assistant(e)s maternel(le)s
- * Des services de garde à domicile en association (ADMR) ou non
- * Un listing de baby-sitters disponible sur le site de la CCMA « Allô, Baby-sitter »



Atelier découverte autour du papier décembre 2020



« Matin'éveil » en janvier 2020 avec la psychomotricienne



Ciné débat en février 2020



« Matin'éveil » en septembre 2020 avec une séance de Yoga bébé

Enfance — 3 à 12 ans

La Communauté de Communes du Mont des Avaloirs a 8 accueils de loisirs du territoire (les garderies périscolaires et accueils du mercredi restent de la compétence des communes).

L'année 2020 fut « spéciale » pas de sortie, pas de camp, pas de piscine, pas de grand jeu.

Les enfants devaient rester dans chaque structure d'accueil pour ne pas se mélanger.

Les accueils de Loisirs étaient ouverts seulement pour les personnels indispensables à la crise sanitaire.

Malgré toutes ces contraintes, les animateurs ont proposé plusieurs animations :

- ♣ **Thème sur la Préhistoire**
- ♣ **Thème sur le Jeu**
- ♣ **Thème sur la Musique**

Au mois de juillet les structures ouvertes sont : Averton, Courcité, Le Ham, Gesvres, Javron-les-Chapelles, Pré-en-Pail-Saint-Samson, Saint-Pierre-des-Nids, Villaines-la-Juhel.

Au mois d'août, seul le centre de Villaines-la-Juhel est ouvert.

Durant les autres vacances scolaires (d'hiver, de printemps et de Toussaint), les structures suivantes sont ouvertes : Gesvres, Javron-les-Chapelles, Pré-en-Pail-Saint-Samson, Saint-Pierre-des-Nids, Villaines-la-Juhel.



Durant l'été 2020 :

- 6 enfants à Averton
- 10 enfants à Courcité
- 25 enfants à Gesvres
- 2 au Ham
- 40 enfants en juillet, 41 enfants en août à Villaines-la-Juhel



La Communauté de Communes a contribué à l'organisation des Accueils de Loisirs

- ⇒ Plaquette de communication sur les programmes
- ⇒ Mise à disposition des malles pédagogiques
- ⇒ Mise à disposition des minibus

Jeunesse

Pendant ***l'année 2020***, beaucoup d'activités ont été annulées du fait de la crise sanitaire.

La Coop du Mont des Avaloirs n'a pas pu être organisée et le dispositif Argent de Poche a très peu fonctionné.

Les vacances d'Avril et certains mercredis ont été annulés. Il n'y avait pas d'accueil pour les jeunes.

Service Ados de la CCMA :

73 jeunes différents ont été accueillis, 23 filles et 50 garçons pendant les vacances scolaires.

Projets des mercredis loisirs:

<u>Projet Artistique</u>	<u>Projet Caisse à savon</u>	<u>Projet séjour</u>
2 jeunes	6 jeunes	12 jeunes
Une fresque sur 2 portes à la MDJ	Thème « Les Civilisations »	Séjour en Crête
6 séances art plastique avec Mme Véronique DURUPT Professeur d'arts plastiques à l'EEA	4 séances de préparation	8 séances. En décembre les jeunes ont pu réaliser certaines actions : Marché de Noël - Vente de Gâteaux -tombola
A cause du confinement le projet n'a pas été concrétisé	Le Championnat annulé et la fabrication des caisses interrompue	Séjour en Crête annulé, ils sont partis 1 semaine en Vendée

Vacances d'été 2020 :

L'Equipe d'animations :

François BLOTTIERE (BAFA -Stagiaire BAFD)

Antoine TROLONG (BAFA) -Nathalie RENARD (BAFD)

Bilan Quantitatif : Dans L'été : **23 JEUNES DIFFERENTS** : 6 FILLES ET 14 GARCONS

Pendant les vacances, les animations proposées aux jeunes étaient des animations extérieures et à la journée : Paddle -Randonnée-Escalade- VTT- Koh-Lanta...

Aucun camp fut organisé. Seul le groupe de l'AV Junior est parti en Vendée une semaine.



Jeunesse (suite)

Argent de poche :

Chantiers - 10 participants de 16 à 18 ans - 2-collectivités

	Les missions	Nombre de participants	Coût pour la collectivité
Vacances de Février 2020			
CCMA	Entretien du matériel de motricité	2	60.00€
Villaines la Juhel	Revue de presse	2	255€
	Déménagement	4	
Vacances d'Avril 2020 Annulé			
Vacances d'Eté 2020 Annulé			
Vacances d'Octobre 2020			
Villaines la Juhel	Revue de presse	2	30.00€
CCMA service petite enfance	Entretien du matériel de puériculture	1	15.00€

Baby Sitting :

En 2020, du 19 au 21 février, 6 jeunes filles ont profité des conseils de professionnels pour se former au baby sitting à Villaines la Juhel.

Cette formation organisée par les services Jeunesse et Petite enfance de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs, propose des ateliers pratiques et une immersion en structure collective, pour permettre aux jeunes de trouver plus facilement des petits boulots de garde d'enfants. Les participantes sont maintenant bien décidées à mettre en application ce qu'elles ont appris.

Savoir prendre soin de l'enfant

Durant **3 jours**, les 6 participantes ont pu **échanger avec des professionnels de la petite enfance** et se mettre en situation pendant des **activités de nursering**, que ce soit le change du bébé, le portage, le bain, ou l'alimentation du tout petit.

Lors de la première journée, elles ont visité plusieurs **structures d'accueil sur Villaines-la-Juhel**, comme le multi-accueil Chapi-Chapo, l'association Les Bouts-d'Chou, le centre de loisirs, ainsi qu'une assistante maternelle à domicile. Une matinée a également été consacrée au **droit du travail** lié au baby-sitting et à la **prévention sécurité**, pour mieux leur permettre d'appréhender la réglementation du métier. La formation aux gestes de premiers secours (**PSC1**) a eu lieu les 19 et 21 février

Un réseau « Allô, baby-sitter » à leur disposition

Jeunesse (suite)

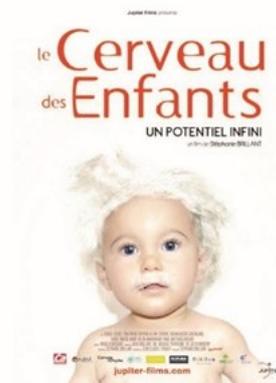
Mercredi 19 février à 19h45
Cinéma l'Aiglon - Saint-Pierre-des-nids

Ciné-débat : projection du film «Le cerveau des enfants»

Ce film réalisé par Stéphanie Brillant est un documentaire sur ce que chaque adulte devrait savoir sur le cerveau des enfants afin de les aider à libérer leur potentiel et prospérer !

Cette projection est accompagnée d'un temps d'échange avec Isabelle LERAT, psychothérapeute.

Tarif (entrée cinéma) : 4€/ personne.



Communauté de Communes du Mont des Avaloirs

1 rue de la Corniche de Pail - Pré-en-Pail 53140 PRE-EN-PAIL-SAINT-SAMSON

02 43 30 11 11 - jeunesse@cc-montdesavaloirs.fr / a.lacaine@cc-montdesavaloirs.fr

**CJS : Coopérative Jeunesse de Service**

La Coop du Mont des Avaloirs a vu le jour en juillet 2017 avec le partenariat de Co démarrage 53 (portage juridique et structure de l'entreprise ...) et a continué en 2018 et 2019

Depuis 2019, la CCMA porte le projet et coodémarage assure l'hébergement juridique.

Différents financements ont permis à la coop d'exister (Fonds Leader-Crédit Mutuel – Région – CAF et la CCMA)

Sur 3 sessions : 38 jeunes ont participé à la CJS : 21 garçons et 17 filles

Une Coopérative Jeunesse de Service est un projet d'éducation à la coopération et à l'entrepreneuriat.

Des jeunes de 16 à 18 ans mettent sur pied leur propre entreprise coopérative afin de vendre des services sur le territoire.

En 2020 : La Coop du Mont des Avaloirs n'a pas pu être organisée du fait de la crise sanitaire

Réseau lecture

La fréquentation des quatre bibliothèques du réseau lecture (Villaines-la-Juhel, Pré-en-Pai-Saint-Samson, Javron-les-Chapelles et Saint-Pierre-des-Nids) et des quatre points lecture (Averton, Courcité, Lignièrès-Orgères et Saint-Cyr-en-Pail) a été fortement affectée par la crise sanitaire de 2020.

Cependant, les bibliothèques sont restées fermées relativement peu de temps, à savoir durant les huit semaines du premier confinement. A partir du mois de mai 2020 les bibliothèques gérées par le personnel salarié ont pu proposer au public, soit le service « Drive », soit ouvrir aux horaires normaux en respectant les consignes sanitaires en vigueur : pas de séjour prolongé dans les lieux, nettoyage des mains à l'entrée, port du masque, désinfection des documents au retour, respect des jauges en fonction de la surface des bibliothèques.

Bilan du « Biblio Drive » et ouverture au public

Ce système de « Drive » ou le « Click & Collect » a été mis en place dans le réseau lecture après le premier confinement et durant le second confinement, à savoir du 19 mai au 19 septembre et du 3 au 28 novembre.

Les adhérents choisissaient leurs documents sur le Portail web du réseau ou dans la liste de leurs envies. Ils pouvaient également les réserver directement en ligne et prendre ensuite RDV dans l'une des bibliothèques.

Les bibliothèques se sont adaptées pour proposer aux adhérents des RDV durant toute la semaine et avec beaucoup de souplesse concernant les horaires. Les premiers RDV ont parfois été donnés dès 9h, parfois entre 12h et 14h et jusqu'à 18h20 le soir. Les livres étaient, soit préparés sur demande, soit proposés en tant que « pack surprise » pour ceux qui préféreraient s'en remettre aux conseils des bibliothécaires. L'obligation de désinfecter les livres au retour pour éliminer tout risque de contamination a été un surcroît de travail pour le personnel.

En dehors de ces deux périodes, les bibliothèques ont assoupli leur fonctionnement et ouvert leurs portes sans RDV. Le « séjour » sur place fut toutefois exclu et le public a été invité à circuler sans s'attarder trop longtemps sur place et à respecter les mesures sanitaires (masque, gel, sens de circulation, jauges limitées...)

Ce système a globalement satisfait les adhérents conscients du fait que tous les autres établissements culturels étaient fermés.

Les prêts réalisés durant le « Drive » totalisent **10 706** documents (8 615 durant la première période et 2091 durant la seconde).

Une partie du public ne s'est cependant pas manifesté du tout depuis le confinement de mars 2020.

De nombreux bénévoles n'ont pas pu reprendre leurs activités, en raison des risques sanitaires, ce qui a fortement ralenti les activités des points lecture.



Typographie : Procédé de composition et d'impression sur formes en relief (caractères mobiles, gravures, clichés)



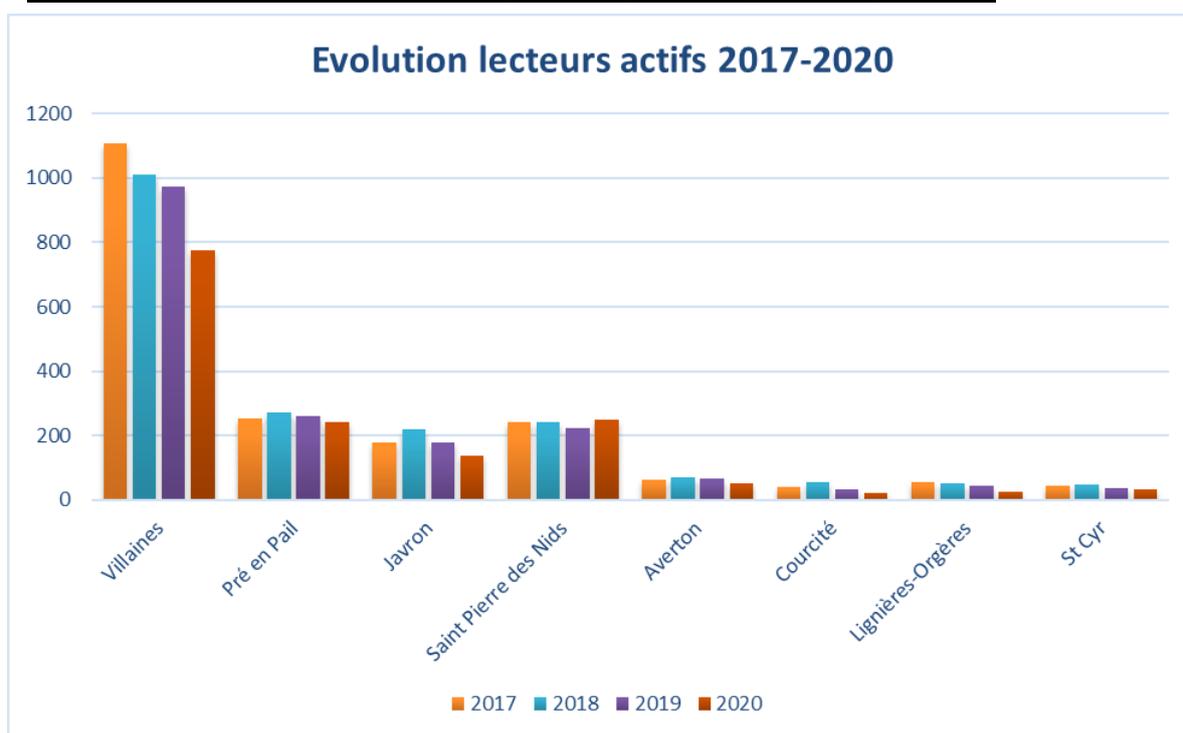
Réseau lecture

Statistiques de la fréquentation des bibliothèques en 2020

Le lectorat :

On appelle « lecteurs actifs » ceux qui se sont déplacés au moins une fois dans l'une des bibliothèques ou points lecture. Voici l'évolution depuis les quatre dernières années :

EVOLUTION LECTEURS ACTIFS DANS LE RESEAU LECTURE 2017-2020				
Bibliothèque/Année	2017	2018	2019	2020
Villaines-la-Juhel	1109	1010	974	776
Pré-en-Pail-Saint-Samson	254	270	260	241
Javron-les-Chapelles	178	218	178	138
Saint-Pierre-des-Nids	242	243	222	248
Averton	61	68	67	51
Courcité	41	53	31	21
Lignières-Orgères	56	50	42	24
St-Cyr-en-Pail	45	49	36	33
TOTAL	1986	1961	1810	1532

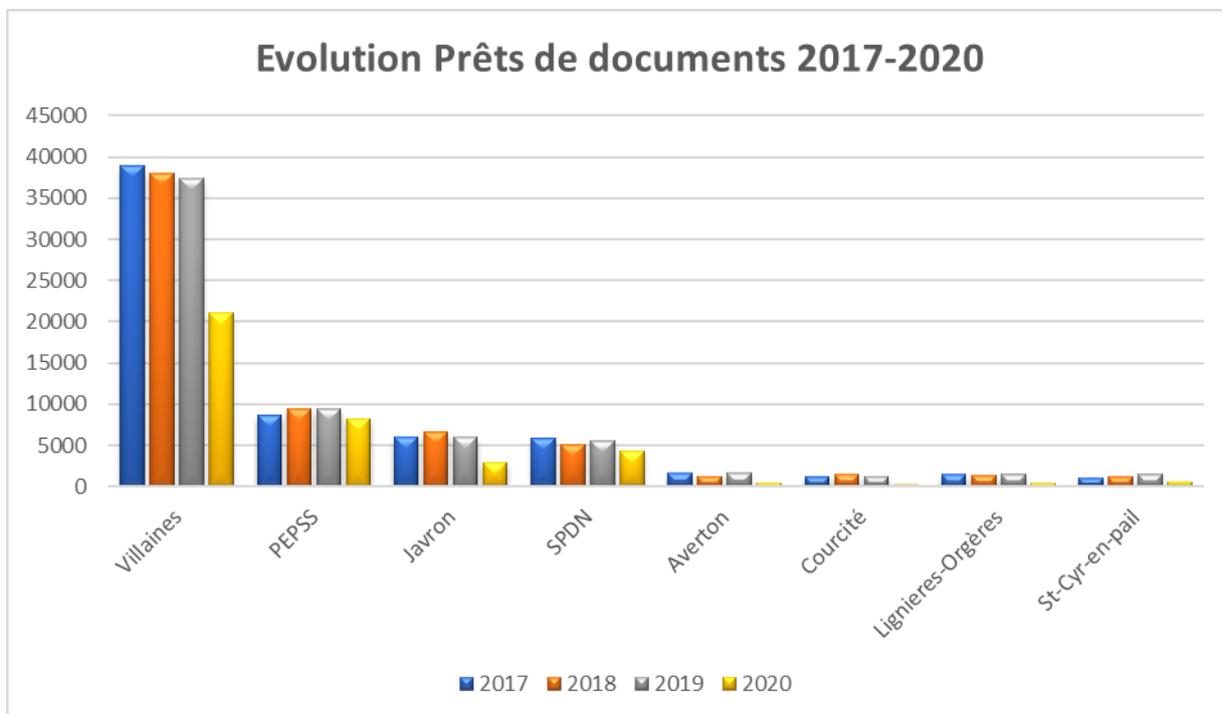


Calligraphie : "l'art de tracer des lettres et de les orner".

Réseau lecture (suite)

Les prêts de documents réalisés durant les quatre dernières années :

EVOLUTION PRETS DE DOCUMENTS DANS LE RESEAU LECTURE 2017-2020				
Bibliothèque/Année	2017	2018	2019	2020
Villaines-la-Juhel	38874	38071	37348	21070
Pré-en-Pail-Saint-Samson	8642	9385	9396	8231
Javron-les-Chapelles	5992	6598	5976	2952
Saint-Pierre-des-Nids	5912	5132	5578	4249
Averton	1627	1289	1687	447
Courcité	1230	1486	1268	227
Lignières-Orgères	1490	1430	1513	424
St-Cyr-en-Pail	1055	1232	1527	572
Total	64822	64623	64293	38172



Accueil des scolaires :

Durant toute la crise sanitaire des sélections thématiques ont été proposées aux enseignants pour satisfaire leurs besoins. Ils avaient la possibilité de les récupérer en prenant rendez-vous.

Accueils des classes en 2020	
Villaines-la-Juhel	27
Javron-les-Chapelles	6
Pré-en-Pail-Saint-Samson	16
Saint-Pierre-des-Nids	6
Courcité	4
Averton	4
Saint-Cyr-en-Pail	3
Lignières-Orgères	5
Total	71

Saison Culturelle

Les animations :

Le programme d'animations fut réalisé en partie seulement. En effet, tout regroupement de publics hétérogènes, en dehors des classes, a été annulé pour des raisons sanitaires.

Les premiers mois de l'année 2020 furent consacrés à la thématique des arts du livre. Ainsi, des expos et ateliers de calligraphie et de typographie avec intervenants extérieurs ont eu lieu à Villaines la Juhel et à Pré-en-Pail-Saint-Samson.

Un concert de musique bretonne et mayennaise a été donné par le groupe *Le Duo d'Aviau* à la médiathèque de Javron les Chapelles en janvier 2020. Ce fut un grand succès.

A la rentrée de septembre un atelier « grainothèque » de fabrication de pochettes et de récolte de graines a été mis en place à la bibliothèque de Saint-Pierre-des-Nids et animée par l'Association *L'Étinbulle*. La bibliothèque propose désormais aux lecteurs un échange permanent et gratuit de graines et de semis.

Charles Dutertre, illustrateur de livres pour la jeunesse, a séjourné sur notre territoire durant deux jours et a fait quatre rencontres avec les enfants : une classe de l'école d'Averton et une de Ravigny, un groupe d'adolescents du Collège St Nicolas dans le cadre du dispositif *Aux Arts Collégiens* et un public d'enfants accompagnés de parents lors d'une rencontre tout public à Villaines la Juhel.

D'autres animations telles que les bébés lecteurs ont pu se dérouler à Villaines la Juhel, Saint-Pierre-des-Nids, Javron-les-Chapelles et Courcité entre deux confinements. Les bibliothèques de Villaines la Juhel, Pré-en-Pail-Saint-Samson, Saint-Pierre-des-Nids et de Lignéres Orgères ont participé en lien avec plusieurs classes du territoire au Prix départemental de Bande Dessinée *Bull'Gomme*.



Charles Dutertre



Le Duo d'Aviau

Ecole Enseignement Artistique

Bilan année 2019-2020

L'équipe comprend 8 professeurs (dont 3 à temps complet), une directrice (à mi-temps)

Evolution des effectifs par rapport à N-1

	Au 01/09/2020 (année scolaire 2020-2021)	Pour rappel N-1
MUSIQUE	136	144
DANSE	0	0
ARTS PLASTIQUES	0	13
TOTAL	136	157
	Dont 29 adultes	Dont 20 adultes

Il est à noter que le 1^{er} confinement à compter du 16 mars 2020 a fortement perturbé l'année 2019-2020. Les cours ont été organisés, tant bien que mal et de façon non homogène notamment avec les dispositifs scolaires. Une réduction de 50% de la dernière facture de l'année 2019-2020 a été accordée aux élèves.

En septembre 2020, les cours ont repris en présentiel avec un protocole sanitaire adapté. Seul les cours d'Arts plastiques n'ont pas pu reprendre, la professeur nous annonçant quelques jours avant le 1^{er} cours qu'elle partait. Un recrutement a été lancé, une personne trouvée mais tout a été freiné par le 2^{ème} confinement.

Le 2^{ème} confinement nous a contraint de nouveau à proposer les cours en distanciel mais cette fois-ci à tous les élèves. Les professeurs ont été autorisés cette fois-ci à continuer leurs interventions en milieu scolaire.

Manifestations prévues et annulées en raison de la crise sanitaire :

- Dimanche 22 Mars 2020 - 15 heures : Participation des deux dispositifs « Atout Vents » et « Classe Orchestre » au concert de l'Harmonie de Javron les Chapelles dirigé par Adeline Beunèche.
- Fin Mars début Avril 2020 : Temps fort sur Pré en Pail en compagnie de ces deux mêmes dispositifs réunis ou pas pour l'occasion; initiative proposée par le Collège des Avaloirs et son Principal Monsieur El Barhdadi.
- Samedi 4 Avril 2020 - 15 heures : Audition de la classe de Joël RIVIERE
- Samedi 16 mai, participation à la clôture de la saison culturelle
- Dimanche 17 mai, concert Rétina France de la chorale Point d'Orgue en partenariat avec 3 autres chorales
- Fin Mai début Juin 2020 : Temps de découverte des instruments de Musique enseignés à l'École de Musique pour toutes les classes « d'Éveil Musical » et de la classe de Formation Musicale...
- Mi-Juin 2020 : Auditions de fin d'année scolaire
- 21 Juin 2020 : participation de l'École de Musique à la fête de la Musique à Villaines la Juhel.

Manifestations de la saison 2020-2021 :

- Samedi 12 septembre : Concert des professeurs au Belvédère du Mont des Avaloirs
- Jeudi 1^{er} et 8 octobre : Présentation de l'EEA dans les écoles primaires de Pré en Pail et Javron les Chapelles
- Mercredi 7 octobre 2021 : Masterclass avec Thibault Cauvin à Villaines la Juhel

Médiation / Education Artistique et Culturelle

Saison culturelle 2020

Chaque année, des actions de sensibilisation sont organisées autour des spectacles accueillis pour faire se rencontrer des compagnies professionnelles à l'univers singulier et le public. À travers différents dispositifs, ces actions permettent de mieux comprendre les démarches artistiques, le monde du spectacle vivant et tout ce qui l'entoure.

Spectacles en Chemins

Projet : Permettre à tous les élèves scolarisés sur le territoire de la CCMA de voir gratuitement un spectacle sur temps scolaire

Public : 343 élèves de 3 à 10 ans (et 55 accompagnateurs) répartis sur 14 établissements scolaires de la Communauté de communes du Mont des Avaloirs.

Date : 3 séances scolaires février à octobre 2020

« Spectacles en Chemins » est un dispositif départemental porté par la ligue de l'enseignement de la Mayenne (FAL 53). En lien avec la Saison culturelle du Mont des Avaloirs, ce réseau de diffusion offre aux enfants scolarisés de la Communauté de communes du Mont des Avaloirs des spectacles sur temps scolaire. L'objectif est de permettre aux enfants de développer leur ouverture d'esprit, leur capacité de jugement, leur sensibilité, leur sens civique, par la rencontre régulière de l'Art et de la Culture.

Pour la cinquième année, 21 établissements scolaires ont pu venir voir un spectacle. Malheureusement, toutes les classes n'ont pas pu bénéficier d'un spectacle. Douze d'entre elles n'ont pas pu venir sur les représentations car les deux derniers spectacles programmés dans le cadre de Spectacles en Chemins ont été annulés. En effet, en raison du COVID 19 les établissements scolaires ont été fermés et les rassemblements de plus de 100 personnes interdits. Ces deux spectacles devaient accueillir 307 personnes sur les cinq séances prévues.

Globalement, toutes les séances se sont bien passées. Les élèves sont attentifs, qu'ils soient petits ou grands. Une différence est toutefois notable entre les classes ayant eu une intervention en amont, et celles n'ayant pas ou pas abordé le spectacle en classe.

Afin de pouvoir travailler le spectacle en classe, les enseignants ont pu recevoir environ un mois avant leur venue l'affiche du spectacle ainsi qu'un dossier d'accompagnement rédigé par la FAL 53. Nous n'avons pas eu de retours des classes concernant l'utilisation de ces dossiers.

Quelques enseignants ont redemandé des exemplaires du carnet Escales en scènes, pour pouvoir travailler dessus avec leurs nouveaux élèves. Néanmoins, cette demande est assez marginale, les établissements n'ayant pas tous fait l'acquisition de ce carnet les années passées et certains enseignants ne connaissaient pas cette proposition.

Pour la troisième année, la FAL 53 fournissait une feuille de salle à destination des élèves en lien avec chaque spectacle. Nous avons imprimé celle-ci afin d'en distribuer un exemplaire à chaque élève. Cet outil, bien que peu exploité en classe, est apprécié par les enseignants, car il permet de faire un lien avec la famille qui peut ainsi se servir de ce support pour discuter du spectacle avec l'élève et qui peut y retrouver les prochaines propositions de la saison culturelle. Les exercices proposés n'étant pas toujours très adaptés à la tranche d'âge.

Médiation / Education Artistique et Culturelle

École du spectateur

Projet : Inscrire la venue à un spectacle dans un parcours : permettre à l'élève de se familiariser avec les ressources culturelles de son environnement, de découvrir le monde de la création artistique, de connaître et comprendre les codes d'une représentation et d'acquérir la capacité d'en lire et analyser les signes et les contenus,

Public : 4 classes de la communauté de la CCMA, de la TPS au GS, soit 87 élèves.

Personnes référentes : Les enseignants des différentes classes

Date : au mois de février pour 4h d'intervention en classe

Dans le cadre du dispositif « Spectacles en Chemins », il a semblé intéressant de proposer aux classes l'intervention de la personne en Service Civique à la Ligue de l'Enseignement avant ou après le spectacle. En amont, le but était de préparer au mieux la sortie au théâtre, et de créer les conditions d'une disponibilité / réceptivité chez chaque élève spectateur. En aval, il s'agissait davantage d'un temps pour revisiter ensemble le spectacle, en reliant la forme et le fond pour mieux comprendre et verbaliser l'idée et le message que metteurs en scène et auteurs ont voulu transmettre. Ces ateliers permettaient de découvrir le monde du spectacle vivant et son vocabulaire (métiers, matériel, etc.), d'appréhender le spectacle que les élèves venaient voir (affiche, compagnie, mise en scène, sujets, thématiques) ou de proposer une activité en lien avec le spectacle. Toutes les demandes ont été satisfaites.

En raison de l'annulation des deux derniers spectacles programmés dans le cadre de « Spectacles en Chemins », les ateliers prévus n'ont pas pu être fait, ce qui représentait environ 7 classes.

Ateliers autour de *On ne badine pas avec l'amour*

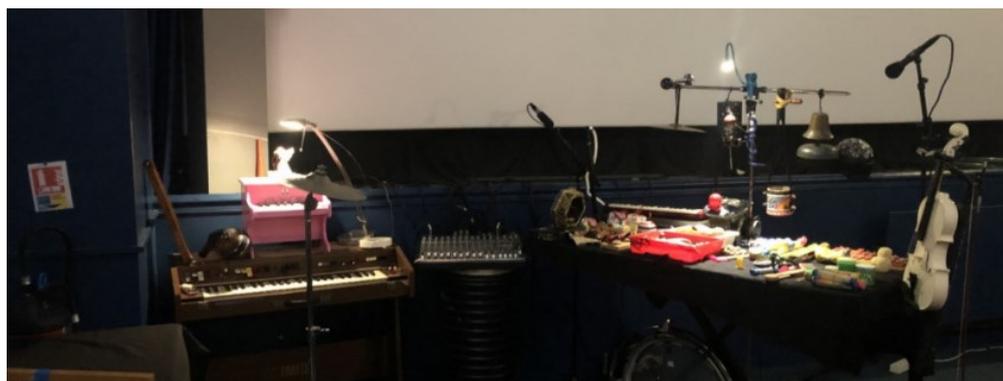
Projet : initier les élèves et les amateurs à la pratique théâtrale avec un artiste professionnel

Public : troupes amateurs de Saint-Pierre-des-Nids et Villaines-la-Juhel et tout public/ élèves de 4^{ème} et 3^{ème} du collège Les Garettes de Villaines-la-Juhel

Date et durée : vendredi 10 janvier de 14h à 16h et de 20h à 22h30

Dans le cadre du spectacle *On ne badine pas avec l'amour*, présenté le jeudi 9 janvier à Javron-les-Chapelles, nous avons proposé un atelier à un groupe de volontaire de 4^{ème} et 3^{ème} du collège Les Garettes de Villaines-la-Juhel le vendredi après-midi et un atelier ouvert à tous le vendredi soir. Yann Leveivre et Sara Amrous, de la compagnie F.I.E.V.R.E ont travaillé avec les participants sur des exercices de corps, de voix, de rythme, de mémoire mais aussi d'improvisation autour des thèmes du spectacle.

Les élèves du collège ont, pour certains, découvert la pratique théâtrale par le biais de ces exercices mais ont aussi pu poser leurs questions sur le spectacle qu'ils avaient tous vu la veille. Ils ont pu se rendre compte de l'approche que l'ont peut avoir d'une pièce qui n'est pas de notre époque mais qui résonne encore aujourd'hui. Les douze personnes présentes le vendredi soir pour l'atelier tout public ont pu découvrir de nouveaux exercices avec des comédiens professionnels, avec d'autres amateurs. La quasi-totalité du groupe avait assisté à la représentation la veille.



le Mois le plus Court

Médiation / Education Artistique et Culturelle

Le mois le plus court

Projet : découvrir le court-métrage et le cinéma sur un temps fort de la saison

Public : tout public, dès 3 ans

Date et durée : du 5 au 26 février 2020

Le mois le plus court est un temps fort autour du court-métrage et du cinéma programmé au mois de février. Sur la saison 2019-2020 nous avons proposé 12 événements, dont un a dû être annulé. En bibliothèques, trois séances de courts-métrages ont été organisées pour des tranches d'âge différentes mais également un blind test musical sur le thème des musiques de films. Au cinéma L'Aiglon (subventionné à hauteur de 10 000 € pour l'année 2020), deux programmes jeune public ont été diffusés (trois séances dont une scolaire), suivis d'ateliers-goûters, une séance de courts-métrages tout public mais également un ciné-bruitage et des ateliers.

Le programme *La ronde des couleurs* diffusé le mercredi 5 février a rassemblé seulement 16 personnes toutes-fois 14 d'entre elles ont assisté à l'atelier-goûter autour des couleurs et de la peinture. La veille, seulement 3 personnes étaient inscrites à cet atelier. Les personnes présentes sont principalement des habitués de la saison qui se déplacent régulièrement sur des événements pour les enfants (RAM, SOCOCOON, séances en bibliothèques). Ces moments permettent d'être en contact avec un public qui est fidèle et qui peut nous faire des retours sur l'organisation. Sur ce type de séance pour les petits l'horaire n'est pas vraiment adapté puisque beaucoup d'entre eux sont en général à la sieste à ces heures là. C'est un élément important à prendre en compte pour la saison prochaine, tout en sachant que si nous décalons la séance il sera difficile d'organiser un atelier-goûter après la projection.

Le samedi 15 février nous accueillions Dulciné pour le ciné-bruitage *Soigne ton gauche* mais également pour un atelier gratuit autour de cette pratique. Ce dernier a suscité beaucoup d'intérêt puisqu'il était complet une semaine avant l'intervention des artistes. Parmi les 22 participants quelques élèves qui participent à la résidence artistique avec Benjamin Grafmeyer étaient présents. Ils ont ensuite profité de la représentation grâce aux places offertes dans ce cadre. Les 14 enfants et 8 adultes ont pu découvrir les secrets du bruitage de film et s'exercer à ce métier peu connu. Seulement trois personnes n'ont pas assisté à la séance à la suite de l'atelier, qui a regroupé 47 spectateurs, dont une quinzaine sans réservation en amont.

La bibliothèque de Javron-les-Chapelles a réuni environ vingt-cinq personnes le mardi 18 février pour un Blind test sur le thème du cinéma et des musiques de films. En lien avec le Service jeunesse, qui proposait une semaine d'animations autour du cinéma, six jeunes de Anim'Ados ont également essayé de découvrir quels films se cachaient derrière les musiques diffusées.

Une projection de courts-métrages a également été proposée pendant les vacances scolaires, le mercredi 19 février au cinéma L'Aiglon. *La petite fabrique de nuages*, a attiré 41 spectateurs à la séance et 15 personnes à l'atelier-goûter qui se déroulait après la séance. Complet la veille cette proposition a rassemblé beaucoup de grands-parents et leurs petits-enfants. C'est une combinaison qui fonctionne bien, et même mieux pendant les vacances. On retrouve toutefois beaucoup de très jeunes enfants, moins que l'âge requis, ce qui souligne une forte demande au niveau des propositions très jeune public.

Malgré une organisation technique plutôt compliquée, la venue des Z'ateliers Doublage le jeudi 20 février fut sans conteste le point d'orgue de ce mois spécial courts-métrages. Complet 3 semaines avant, l'atelier découverte de 14h a donné l'occasion à 12 jeunes de s'essayer au doublage pour ensuite réécrire et doubler les personnages des Simpson ou encore du dessin animé Scooby doo. En soirée, plus de 70 amateurs, dont 40 élèves de la MFR de Pré-en-Pail-Saint-Samson et une dizaine de jeunes des Anim'Ados de la CCMA, ont mis l'ambiance pour assurer le doublage du *Loup de Wall Street*, des *Oiseaux* de Hitchcock ou encore du film catastrophe *Flight*. Une soirée très animée et très appréciée de tous.

Médiation / Education Artistique et Culturelle

Ateliers autour de *Mon royaume pour un cheval – Romeo & Juliet*

Projet : initier les élèves et les amateurs à la pratique théâtrale avec un artiste professionnel

Public : troupes amateurs de Saint-Pierre-des-Nids et Villaines-la-Juhel et tout public/ élèves de 4^{ème} et 3^{ème} de la Maison Familiale Rurales de Pré-en-Pail-Saint-Samson

Date et durée : vendredi 6 mars de 13h30 à 15h30 et de 20h à 22h

En lien avec le spectacle *Mon royaume pour un cheval – Romeo & Juliet* qui se jouait le jeudi 4 mars à Pré-en-Pail-Saint-Samson, nous avons proposé des ateliers de pratique théâtrale avec la compagnie.

Deux comédiens ont donné chacun un atelier, le premier l'après-midi avec la MFR où ils ont joué la veille en séance scolaire puis le soir à la salle B. Merchin pour le tout public.

Les 18 élèves de 4^{ème} et 3^{ème} de la MFR, inscrit dans le dispositif Aux Arts, collégiens ont été très volontaires, ont apprécié l'intervention du comédien et semblent avoir pris beaucoup de plaisir lors de cet atelier. Ils ont pu s'initier au théâtre, même si certains avaient déjà participé l'année dernière à un atelier en lien avec le spectacle *Le Misanthrope*. Avec l'artiste les élèves ont travaillé sur les différentes émotions, ils ont, tous ensemble puis par deux, simuler des scènes de combat tout en intégrant du dialogue, en français et en anglais !

On sent vraiment que les élèves sont reconnaissants, ils savent apprécier ces moments de partage et l'expression.

L'atelier tout public fut la aussi très apprécié de tous les participants, qui se retrouvent maintenant sur les ateliers que nous organisons. Les 11 personnes présentes, habituées de ce type de proposition ont pu découvrir le travail de la compagnie et pratiquer le théâtre de manière différente. La quasi-totalité des participants se sont inscrits suite au dernier atelier autour du spectacle *On ne badine pas avec l'amour*, ce qui montre que ces ateliers plaisent et que les participants sont demandeurs de ce type d'interventions.

Masterclass avec Thibault Cauvin

Projet : découverte et pratique avec Thibault Cauvin

Public : ouvert à tous, plus particulièrement aux musiciens avec leurs instruments

Date : mercredi 8 avril 2020

Initialement prévue suite au concert, cette Masterclass avec Thibault Cauvin a été également annulée en raison du Covid-19. Celle-ci est donc reportée au 7 octobre, veille de l'ouverture de saison où nous avons reprogrammé son concert.

Ateliers danse avec la compagnie La Parenthèse

Projet : découverte et pratique de la danse avec l'équipe du spectacle *L'ambition d'être tendre*

Public : un atelier ouvert à tous, plus particulièrement aux danseurs et un atelier pour les élèves du collège des Avaloirs de Pré-en-Pail dans le cadre du dispositif Aux Arts, collégiens.

Date et durée : lundi 14 décembre

Dans le cadre du spectacle *L'ambition d'être tendre*, le danseur Alexandre Tondol, aurait dû donner des ateliers la veille de la représentation. Malheureusement, nous avons dû annuler ces deux interventions en raison des annonces gouvernementales.

L'atelier tout public, nous étions en contact avec l'association de danse L'Espérance, basée à Villaines-la-Juhel. Les adhérents étaient invités à participer à cet atelier, gratuit et ouvert à tous. En ce qui concerne l'atelier à destination des scolaires, celui-ci s'inscrivait dans le projet des élèves de 4^{ème} du collège des Avaloirs participant au dispositif Aux Arts, collégiens. Cet atelier aurait été pour eux l'occasion de découvrir l'univers de la danse avec un professionnel et serait venu en complément de leurs cinq heures de pratique artistique.

Médiation / Education Artistique et Culturelle

Résidence artistique - Benjamin Grafmeyer :

Projet : sensibiliser les enfants sur temps scolaire et extrascolaire dans une démarche de transmission donnant à voir et à comprendre la recherche artistique de l'artiste

Public : 8 classes du territoire, élèves de la Grande Section au CM2

Date et durée : 7 semaines étalées sur l'année scolaire

Cette résidence en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement, initialement prévue sur la saison 2018-2019, a été décalée sur la saison 2019-2020 pour des raisons budgétaires mais aussi afin de faciliter l'organisation de la nouvelle équipe de la saison. Toutes les écoles inscrites sur la première année se sont repositionnées sur la suivante, toutefois les classes prévus n'ont pas toutes pu être intégrées au projet puisque d'autres se sont greffés. Comme à l'école St Joseph de Pré-en-Pail, où la classe de CP-CE1 s'est inscrite sur le projet Danse à l'école et ne pouvait donc plus participer à la résidence pour des raisons d'organisation. C'est donc la classe de CE2-CM1-CM2 qui a profité de l'intervention de l'artiste. A l'école de Javron-les-Chapelles, les niveaux pris en charge par l'enseignant ont été modifiés, la classe de GS-CE2 a donc remplacé celle de CP-CE1-CE2 de l'année 2018-2019. Huit classes de la Grande Section au CM2 ont donc participé à cette résidence sur sept semaines durant l'année scolaire à raison de deux heures par intervention.

Les enseignants mobilisés ont pu rencontrer l'artiste à l'occasion d'une réunion organisée en amont. La première semaine de résidence a ensuite eu lieu au mois de novembre. Pour commencer, les classes ont été accueillies au centre d'art du Ham pour la présentation d'une sélection de travaux graphiques, artistiques et de la technique d'impression artisanale en sérigraphie avec Benjamin Grafmeyer. Pour limiter les transports, nous avons accueilli deux classes par jour. Pendant qu'une était en visite et découverte avec l'artiste, Pricillia, en Service Civique à la Ligue de l'Enseignement, proposait un atelier autour de la mosaïque dans la salle polyvalente du Ham. Les classes ont pu imprimer eux mêmes une affiche qui a permis à la fois de débiter l'univers graphique du projet mais aussi de créer un outil de médiation qui présente les grandes lignes du projet. Le mercredi était destiné aux visites du public mais le manque de communication et les horaires peu adaptés n'ont attiré aucun visiteur.

Toutes les phases de résidence en classe ont ensuite été réalisées dans le but de nourrir une cartographie imaginaire et sensible du Mont des Avaloirs. Pour la seconde semaine de résidence, c'est donc l'artiste qui s'est déplacé dans les classes, selon le planning établi, soit deux classes par jour. Le but de ce deuxième temps était d'expliquer le projet aux élèves en les familiarisant avec les cartes, la notion de territoire et commencer un travail de récolte. Cette deuxième phase de résidence a permis une confrontation aux cartographies réelles, fictives, sensibles. Les classes ont pu imaginer et représenter ce qui pouvait se trouver sous / sur le Mont des Avaloirs, s'inspirer des noms des "lieux dits", des contes et légendes, faune et flore du Mont.

Au mois de janvier, pour la troisième semaine de résidence, les enfants ont testé, construit des parcours, des chemins à effectuer dans leurs écoles, dans leurs classes en amont de la séance. Montagnes de chaises, ravins de tables, ruisseaux de cerceaux, escaliers et zig-zag...

Médiation / Education Artistique et Culturelle

Les classes ont présenté leurs pérégrinations le jour de l'atelier puis ils ont cherché à représenter graphiquement leurs déplacements dans les espaces. Sur cette phase, nous avons commencé les ateliers parent-enfant en soirée. La première école à accueillir cette proposition a été l'école de Gesvres où 13 enfants et 9 parents ont pu découvrir, parfois en famille, la sérigraphie en créant une affiche personnalisée. Sur ce premier temps partagé avec les parents, nous nous sommes rendu compte qu'il fallait aller à l'essentiel car cela pouvait prendre beaucoup de temps et dépasser largement le créneau prévu. Sur cette même semaine, l'école H. Schmitt de Villaines-la-Juhel devait également recevoir les familles. Toutefois, celui-ci a été annulé car trop peu de parents ont annoncé leur présence, la classe ULIS contenant seulement 13 élèves dont très peu habitent sur le territoire.

Lors de la quatrième semaine, les élèves ont travaillé en amont sur un plan d'un lieu avec ce qu'ils ont récupéré sur place. En classe, lors de l'atelier, ils ont chacun pu créer une carte de ce lieu avec des tampons. Chaque motif couleur permet d'évoquer des zones précises (chemin, herbe, fleurs...) avec l'une des trois couleurs disponibles. Deux ateliers parent-enfant étaient également prévus sur cette semaine de résidence. Celui organisé à l'école Saint-Joseph initialement prévu le jeudi, a eu lieu le lundi, juste après l'école. L'enseignante responsable de la classe ayant communiqué sur cette journée il paraissait difficile de revenir au jeudi, puisque, étant en congé maternité, celle-ci a été remplacée. Une dizaine d'enfants accompagnés de leurs parents sont donc restés après la séance avec l'artiste pour une découverte de la sérigraphie.

Le lendemain, c'est l'école de Lignéres-Orgères que les parents ont pu se familiariser avec le travail de Benjamin et voir le travail déjà effectué par les élèves sur les premières semaines de résidence. Ici sept adultes et huit enfants, dont quelques frères et sœurs, sont repartis avec leur affiches personnalisées.

En se rendant sur les ateliers parent-enfant, on se rend compte que, même si les enseignants font passer des messages dans les carnets des élèves, ils n'ont pas connaissance du travail effectué par leur enfant dans ce cadre là.

Malheureusement, en raison de l'épidémie de Covid-19, la cinquième phase de résidence a dû être annulée.

Durant cette période de confinement, l'artiste a envoyé aux enseignants un petit jeu d'écriture pour les élèves autour des « créatures et autres bestioles habitantes de la montagne ». Un exercice qui permet d'enrichir le projet et de garder le contact avec celui-ci.

Il était également prévu que Benjamin Grafmeyer intervienne sur la clôture de saison le 16 mai, en proposant là aussi un atelier autour de la sérigraphie, seulement cet événement a été lui aussi annulé, tout comme la restitution programmée le samedi 13 juin.



Résidence artistique - Benjamin Grafmeyer

Médiation / Education Artistique et Culturelle

Danse à l'école

Projet : construire un projet en danse en partenariat avec un artiste associé

Public : pour l'année scolaire 2019-2020, une classe de l'école de Champfrémont, une de l'école Saint-Joseph de Pré-en-Pail et une classe de Gesvres. Pour l'année scolaire 2020-2021, une classe de l'école publique de Pré-en-Pail, la classe de l'école de Champfrémont et celle de Ravigny.

Date et durée : sur l'année scolaire

Comme chaque année, Mayenne Culture propose aux classes des écoles maternelles et élémentaires de construire un projet en danse en partenariat avec un artiste associé. Ce dispositif permet d'appréhender et d'approfondir une démarche de création en danse, reliée à un projet pédagogique.

De manière générale c'est un dispositif très apprécié des enseignants, qui souhaitent réitérer cette expérience dans les années à venir.

Aux Arts, collégiens

Projet : permettre aux élèves de fréquenter, pratiquer et s'appropriier dans le but de développer les capacités d'expression, la créativité et la faculté de jugement critique autour du spectacle vivant et de l'art contemporain

Public : 3 classes de collège

Date et durée : sur l'année scolaire

Cette saison, nous avons intégré le dispositif d'éducation artistique et culturelle Aux Arts, collégiens, porté par Mayenne Culture à destination des élèves de niveau collège du territoire. Après avoir rencontré les enseignants, trois classes de trois structures différentes se sont inscrites sur le projet, deux classes complètes et un groupe de 5ème volontaires. En 2019-2020, seul le collège des Avaloirs de Pré-en-Pail-Saint-Samson ne s'est pas montré volontaire pour intégrer ce dispositif. En 2020-2021, seul le collège des Garettes à Villaines la Juhel ne s'est pas montré volontaire pour intégrer ce dispositif.

Certains enseignants ont tout de suite trouvé un fil rouge à leur projet et ce sont pleinement investis, d'autres ont eu besoin d'un accompagnement plus important que ce soit dans le choix des spectacles ou dans l'orientation du projet.

Pour la prochaine saison, l'idéal serait d'avoir une classe investie dans chaque collège du territoire, mais cela reste à l'appréciation de chaque enseignant selon sa programmation.



BILAN DE LA PROGRAMMATION 2020

Spectacle		date	spectateurs
On ne badine pas		09/01/2020	194
Les Misérables		30/01/2020	137
		30/01/2020	103
Le Mois le plus court	Projection 5 ans	08/02/2020	22
	Soigne ton gauche	15/02/2020	47
	Atelier-live	20/02/2020	71
	Projection 9 ans	25/02/2020	17
	Projection 3 ans	26/03/2020	30
Mon royaume pour un cheval		05/03/2020	60
		05/03/2020	80
L'histoire de Clara		27/03/2020	ANNULE
		27/03/2020	ANNULE
Thibault Cauvin		07/04/2020	ANNULE
Clôture		16/05/2020	ANNULE
Thibault Cauvin		08/10/2020	127
Jive me		08/10/2020	118
Petites Traces		16/10/2020	42
A Table !		10/11/2020	ANNULE
L'histoire de Clara		19/11/2020	ANNULE
		20/11/2020	ANNULE
L'ambition d'être tendre		15/12/2020	ANNULE
Petites traces		16/10/2020	45
C'est vendredi aujourd'hui		04/12/2020	ANNULE
			ANNULE
Petit terrien		10/12/2020	ANNULE
			ANNULE

Globalement sur la saison 2019-2020 et 2020-2021, on peut noter une amélioration de la fréquentation et du taux de remplissage sur les spectacles et actions de médiations proposés. La plupart des séances ont affiché complet.

Tous les spectacles et actions de médiation prévus à partir du 16 mars ont dû être annulés en raison de la crise sanitaire du Covid 19 puis malgré une reprise en octobre 2020, nous avons dû annuler de nouveau les spectacles à compter de novembre.



Environnement

CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le 28 mai 2020, la CC du Mont des Avaloirs a été informée que sa candidature pour signer un Contrat de Transition Ecologique était retenue par le Ministère de la Transition Ecologique.

Les contrats de transition écologique sont une démarche innovante pour accompagner et soutenir la transformation écologique des territoires. Ils illustrent la méthode souhaitée par le Gouvernement pour accompagner les collectivités locales : une co-construction avec les territoires d'une transition écologique génératrice d'activités économiques et d'opportunités sociales. Les projets sont concrets, au service du quotidien des habitants et des salariés, en participant à l'évolution des collectivités locales, des associations et des entreprises.

Coconstruits à partir de projets locaux, entre les collectivités locales, l'État et les acteurs socio-économiques du territoire, les contrats de transition écologique ont pour ambition :

Démontrer par l'action que l'écologie est un moteur de l'économie, et développer l'emploi local par la transition écologique (structuration de filières, développement de nouvelles formations).

Agir avec tous les acteurs du territoire, publics comme privés pour traduire concrètement la transition écologique.

Accompagner de manière opérationnelle les situations de reconversion industrielle d'un territoire (formations professionnelles, reconversion de sites).

La CCMA s'appuiera sur son contrat de transition écologique pour développer ses axes stratégiques de transition écologique, en fonction de ses spécificités.

Une réunion de lancement de l'élaboration a eu lieu le 1^{er} septembre 2020 à Mayenne, en présence de Mme Kihal-Flégeau, Sous-préfète de Mayenne, Mme Rouland, Présidente de la CCMA et des vice-président(e)s de la CCMA associés à la démarche.

Pour l'élaboration du Contrat, la CCMA a souhaité mettre en place une concertation locale qui permette de collecter les contributions des habitants et plus largement des acteurs intervenant sur le territoire. Les conditions sanitaires n'ont pas permis d'organiser des ateliers participatifs. La CCMA a alors proposé un Appel à Manifestation d'intérêt, pour notamment identifier les acteurs locaux et les projets de transition écologique (délibération 2020CCMA115).

L'AMI est ouvert du 19 novembre 2020 au 20 janvier 2021. Tout acteur intervenant sur le territoire peut répondre pour des contributions ou projets concernant les thématiques suivantes :

- Energie
- Rénovation énergétique des bâtiments
- Mobilité
- Agriculture et alimentation,
- Eau et économie circulaire
- Biodiversité

L'élaboration du contrat conduira à la signature du CTE courant 2021.

Transition Écologique
Je m'engage pour mon territoire

Collectivités, Citoyens, Associations,
Acteurs économiques

Appel à Manifestation d'Intérêt
Faites connaître vos projets !

Énergie - Mobilités - Rénovation énergétique
Alimentation - Protection des ressources

+ d'infos : 02 43 30 11 11
cte@cc-montdesavaloirs.fr
www.cc-montdesavaloirs.fr

Contrat de Transition Écologique
Mont des Avaloirs

Mobilités Durables

La mobilité présente sur le territoire de la CCMA des enjeux forts tant sur les plans sociaux, qu'économiques et environnementaux. Les projets de mobilités s'inscrivent dans le projet d'attractivité du territoire.

Plusieurs projets et services ont été initiés : autopartage (TEPCV), animations et sensibilisation, covoiturage, projet Tous à Bicyclette (France Mobilités)

1) Diagnostic mobilité

La CCMA a accueilli en 2020, pendant 6 mois, une stagiaire du MASTER Géographie de l'Université du Maine, en charge de conduire un diagnostic territorial de la mobilité. La synthèse suivante servira de base de réflexion pour la prise de compétence mobilité pour laquelle la CCMA doit se positionner avant le 31 mars 2021 à la suite de la loi d'Orientation des mobilités de décembre 2019.

OFFRE EN MOBILITE LOCALE

- Réseau viaire principal (RN12 et RD principales) de qualité ; réseau viaire secondaire de qualité moindre.**
- Offre de transport en commun**
 - Absence de réseau ferré sur le territoire
 - Ligne régulière de bus à faible niveau de service et orienté vers les scolaires
 - Transport à la Demande connu et utilisé
 - Transport scolaire géré par la Région ; offre complémentaire CCMA pour les déplacements scolaires
- Engagement dans les mobilités durables**
 - Mobilités évitées (espace coworking en projet)
 - Mobilités actives (projet tous à bicyclette)
 - Mobilités partagées (autopartage, covoiturage ...)
 - Motorisation alternatives (électrique, gaz) par les bornes, la flotte professionnelle.

DEMANDE ET BESOIN DE MOBILITE

- 4 communes principales génératrices de déplacements :** 77% des services et 73% des emplois locaux.
- Une population vieillissante et aux revenus modestes**
- La voiture majoritaire malgré un taux d'équipement disparate :**
 - 76% des déplacements en voiture, 80% pour se rendre au travail.
 - 10 % des foyers sans voiture, principalement sans activité, retraités, employés ou ouvriers.
 - 47% des foyers avec une seule voiture.
- Des déplacements plus longs, des impacts non négligeables**
 - 3,4 déplacements par jour pour 10km/52 min
 - 1 déplacement sur 4 pour les trajets domicile-travail
 - 1 déplacement sur 2 de moins de 5 km
 - Déplacements : 28% de l'énergie consommées localement
 - Une voiture = 4000 à 5000 € par an

2) Service d'autopartage

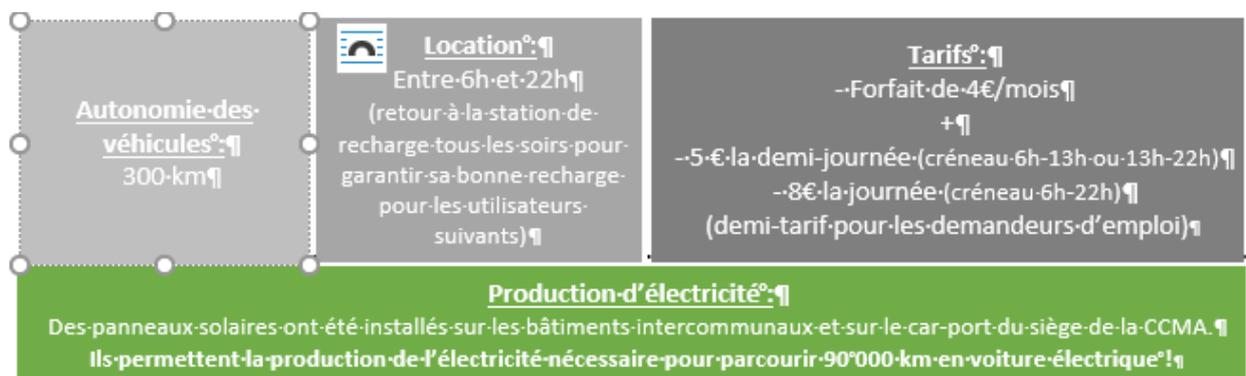
Inauguré en 2017, le service d'autopartage de la CCMA propose deux véhicules électriques, en location à la demi-journée ou à la journée, à Villaines la Juhel (Place de l'Europe) et à Pré en Pail Saint Samson (siège de la CCMA).

Dans le cadre d'un partenariat, le service est géré par la société CLEM, qui se charge de la relation client via une plateforme web.



Station Autonome de Villaines la Juhel

Fonctionnement du service :



Mobilités Durables

Données d'utilisation du service :

En 2020, la crise sanitaire liée au COVID 19 a eu un impact important sur les déplacements des habitants, des acteurs locaux et donc sur l'usage du service d'autopartage qui a été impacté toute l'année. Le service a été fermé pendant 3 mois, de la mi-mars à la mi-juin.

Les utilisateurs

En 2020, 40 usagers différents au moins ont utilisé le service une fois dans l'année contre 32 en 2018.

Nombre moyen d'utilisateurs mensuels ayant utilisé au moins une fois le service dans le mois :

	2018	2019	2020	n-1 > n
Pré en Pail Saint Samson	3	7	6	-14%
Villaines la Juhel	5	8	5	-37%%
TOTAL	8	15	11	-26%

La baisse du nombre d'utilisateurs est corrélée à la fermeture du service pendant 3 mois et à la diminution du nombre de déplacements individuels.

Mis en place en septembre 2019, le demi-tarif réservé aux demandeurs d'emploi a été utilisé à partir d'octobre 2020, à la suite d'une relance de la communication. En 2020, seul un usager a bénéficié du 1/2 tarif .

Les réservations

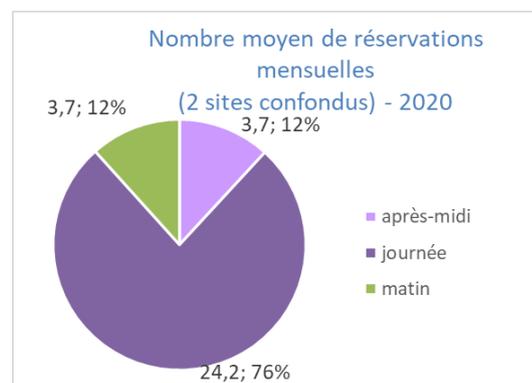
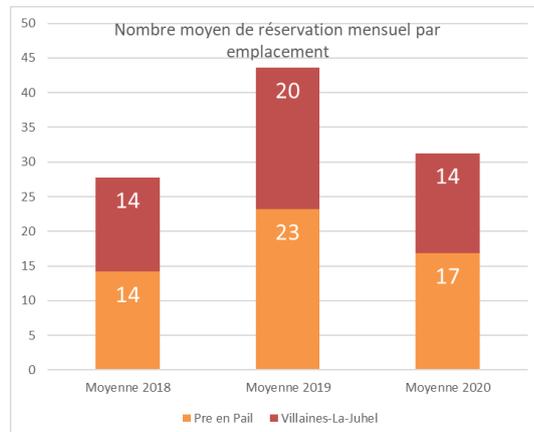
Nombre total de réservations / an :

	2018	2019	2020	n-1 > n
Pré en Pail Saint Samson	170	278	202	-27%
Villaines la Juhel	163	245	173	-29%
TOTAL	333	523	375	-28%

Le nombre de réservation a été plus impacté par la crise sanitaire que le nombre d'utilisateurs, ce qui indique la bonne adhésion des habitants au service.

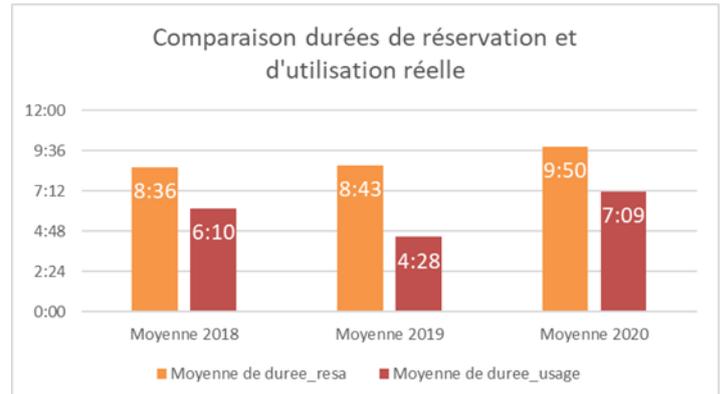
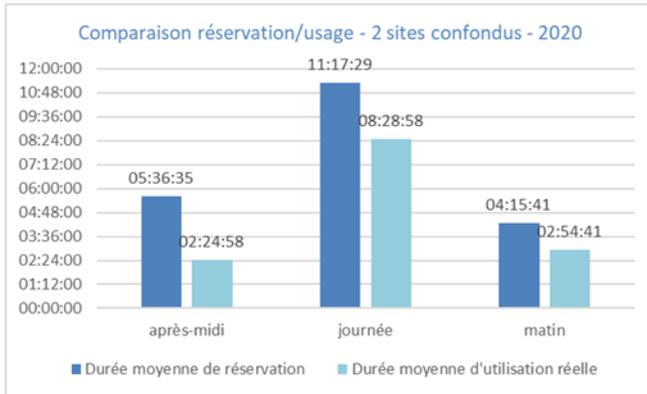
Nombre moyen de réservations par mois, par créneau

	2018	2019	2020
Pre en Pail	14	23	17
Après-midi (13h-22h)	3	7	1
Journée (6h-22h)	11	13	14
Matin (6h-13h)	2	3	2
Villaines-La-Juhel	14	20	14
Après-midi (13h-22h)	6	9	4
Journée (6h-22h)	5	9	10
Matin (6h-13h)	5	3	3
Total général	28	43	31



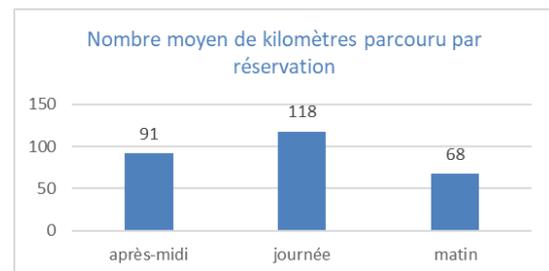
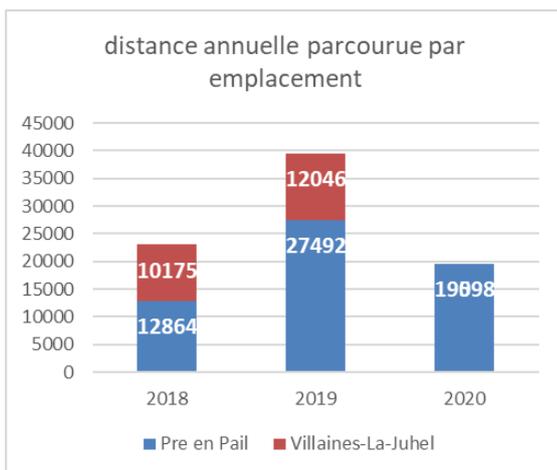
Depuis le lancement du service les réservations à la journée ne cessent de croître. La crise sanitaire en 2020, a impacté le nombre de réservations moyen par mois. Au-delà des 3 mois de fermeture du service, la moyenne des réservations est stable entre 2019 et 2020.

Mobilités Durables



Le système de forfait à la ½ journée ou à la journée incite les utilisateurs à réserver le maximum du créneau sans forcément en avoir besoin. Les durées d'utilisation du service sont en effet assez inférieures à la durée de réservation initiale, même si cela tend à s'améliorer par rapport à 2019, notamment du fait de l'augmentation de l'usage du service à la journée, ou l'amplitude d'utilisation est de fait plus large.

Sur l'année 2020, les voitures en autopartage ont été réservées à 63% de leur temps disponible (83% en tenant compte des 3 mois de fermeture du service). L'usage des véhicules n'est finalement que de 45% du temps disponible (tranche 6h-22h) (61% en tenant compte des mois de fermeture). L'optimisation du service pourrait permettre d'augmenter l'usage réel du service, le nombre de réservation et le nombre d'utilisateurs.



En moyenne, les utilisateurs parcourent 113 km pendant leur réservation, contre 100 km en 2019. Le service est utilisé pour des trajets de plus en plus longs, à la journée.

Enquête auprès des utilisateurs du service d'autopartage

La stagiaire au service mobilité de la CCMA en 2020 a conduit une enquête auprès des utilisateurs du service :

- → Le service est utilisé par les habitants de tout âge et de toute catégorie socio-professionnelle
- → 15% des utilisateurs n'ont pas de voiture à domicile (sur représentation car sur le territoire 10% des foyers ne sont pas équipés de voiture). 31% des utilisateurs n'ont qu'une voiture au foyer. Le service est donc utilisé par des personnes en situation de précarité ou peu mobiles. Pour autant, un utilisateur sur deux a au moins deux voitures au foyer ; le service est également utilisé comme alternative aux énergies fossiles.
- → Plus de 50% des utilisateurs habitent à moins de 5 km des stations d'autopartage. La proximité du service est un critère important pour son utilisation. L'accessibilité à vélo du service pourrait être renforcée.
- → 1 utilisateur sur 3 loue un véhicule régulièrement. Les autres utilisateurs sont principalement occasionnels.
- → Les déplacements effectués sont à 75% longs (plus de 30 km aller) et en dehors du territoire
- → Les utilisateurs du service affirment être satisfaits du service et soulèvent les points suivant à améliorer :
 - o → Un entretien plus régulier des véhicules
 - o → Véhicule très souvent déjà loué. Forte demande de location. Développer le service.

Mobilités Durables

Aspects financiers

	2018	2019	2020
Dépenses TTC hors assurances et entretien			
Amortissement Véhicules, bornes, panneaux solaires, subventions	3 130 €	3 130 €	3 130 €
...			
Location Batteries	3 600 €	3 600 €	3 600 €
Abonnement mensuel Clem	2 520 €	2 520 €	2 520 €
Assurances	985 €	985 €	985 €
Total Dépenses	10 235 €	10 235 €	10 235 €

Recette TTC			
Abonnements mensuels	335,00 €	683,00 €	500,44 €
Consommations	2 320,00 €	3 386,00 €	2 508,71 €
Total Recettes	2 655,00 €	4069,00 €	3009,15 €

Recettes Part CLEM	398,25 €	610.35 €	451,37 €
Recettes Part CCMA	2 256,75 €	3 458.65 €	2508,71 €

Reste à charge CCMA fonctionnement du service	7 978.25 €	6 776.35 €	7 726,29 €
--	-------------------	-------------------	-------------------

En 2020, la crise sanitaire a fortement impacté le fonctionnement du service et donc les recettes issues de la location des véhicules.

3) Projet Tous à Bicyclette

En 2018, la CCMA a lancé son projet "Tous à bicyclette !" ayant pour objectif de développer l'usage du vélo sur le territoire grâce à :

Un réseau d'itinéraires cyclables sécurisés : liaison entre les communes et vers les communes principales, vers les entreprises, vers les écoles...

Des aménagements : équipements de stationnement, bornes de recharges de vélos à assistance électrique...

Des services : bonus vélo, service de location de vélo...

Des actions de sensibilisation pour permettre à chacun de se remettre en selle et se déplacer facilement à vélo au quotidien.

Le tourisme à vélo connaît un véritable essor en France. Le cyclotourisme, très présent sur le territoire, sera également abordé. La proximité avec la Vélo Francette, la Véloscénie et la V44 (itinéraire cyclable Alençon-Le Mans-Saumur) est une vraie opportunité pour le territoire et ses acteurs touristiques de développer cette activité.

Ce programme, ainsi que le développement des mobilités durables fait l'objet d'une convention avec l'ADEME, subventionnant notamment le poste du chargé de mission mobilité, les actions d'animation, de communication, les études, de février 2019 à janvier 2022.

Mobilités Durables

Elaboration du Schéma Directeur Cyclable

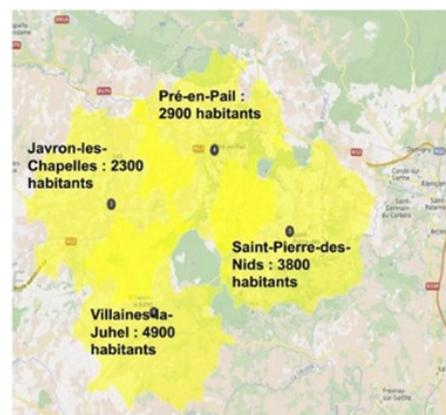
Après avoir en 2019 initié la concertation locale et réalisé le diagnostic du territoire pour le schéma directeur cyclable de la CCMA, l'année 2020 a été consacrée à la finalisation de la stratégie vélo du territoire, la planification et l'adoption du Schéma Directeur Vélo. Le Schéma Directeur Vélo a été adopté en Conseil Communautaire du 17 décembre 2020.

Eléments clés du Schéma :

Elaboration en concertation avec les habitants, avec des animations grand public pour recueillir les éléments de diagnostic, présentation du diagnostic à l'occasion d'une soirée publique au cinéma l'Aiglon de Saint Pierre des Nids en octobre 2019, création d'un Club Tous à Bicyclette composé d'habitants volontaires, en charge de suivre les travaux d'élaboration du Schéma et d'émettre des avis et préconisations.

Un **diagnostic territorial** qui identifie :

- Un potentiel de développement des déplacements à vélo, autour des pôles d'attractivité qui regroupent les 2/3 de la population La pratique vélo est orienté pour l'instant, pour le sport et les loisirs
- Un fort potentiel pour les déplacements domicile-travail/école, les courses de proximité
- Quelques aménagements déjà réalisés à valoriser et prolonger (continuité, jalonnement, sécurisation)
- Un réseau qui peut être structuré par du jalonnement de voies à faible circulation et le traitement de quelques points durs
- Des services (réparation, location ...) et stationnement à développer et promouvoir



A moins de 20 min du centre-ville = 12 000 habitants soit 75% des habitants

En comptant les recouvrements + hors CCMA : ~ 2 habitants sur 3 à moins de 20 minutes

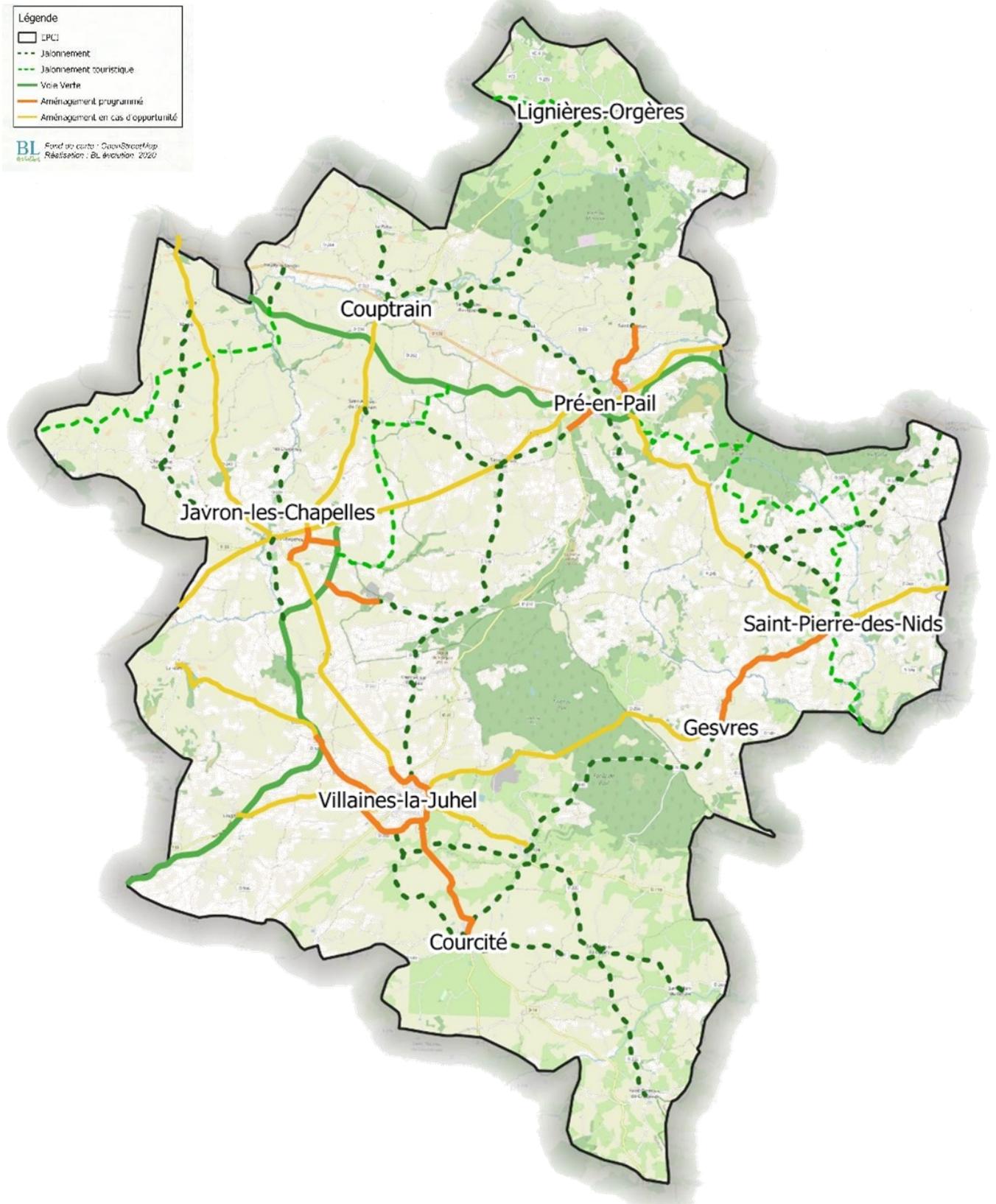
Une **stratégie vélo**, qui vise à rendre le territoire de la CCMA cyclable au quotidien d'ici 2030, avec une part modale de 9% à vélo en 2024 et 15% en 2030 (9 000 déplacements par jour) et qui repose sur :

1. Favoriser les pratiques cyclables dans les centres-bourgs en limitant le trafic de transit et apaisant la vitesse de circulation
2. Favoriser l'accès aux 4 pôles centralisant les services, emplois et loisirs à vélo, dans un rayon de 5 km par l'aménagement d'un réseau cyclable sécurisé et efficace.
3. Compléter le réseau cyclable sécurisé par un jalonnement facilitant les déplacements sur les axes suffisamment calmes pour accueillir des vélos
4. Equiper en stationnement vélo qualitatif les abords des services et établissements publics, les points d'intermodalité (transports en commun, covoiturage...) et globalement tous les points d'intérêt du territoire et des centres bourgs (tourisme, commerces, équipements...)
5. Développer une première boucle de services autour du conseil, de la réparation et de la location
6. Elaborer une communication favorisant les changements d'usages

Mobilités Durables

Un **plan d'actions** qui identifie les actions à mettre :

Les aménagements cyclables : 26 km de voirie à aménager (hors agglomérations) et 121 km à jalonner. Des aménagements pour un montant estimé de 7,6 M€ en 10 ans, à travailler avec les maitres d'œuvre, dont le département, et les financeurs



Mobilités Durables

Le schéma prévoit également la mise en œuvre de deux axes complémentaires et essentiels aux aménagements :

◆ Les services vélo

PLAN D'ACTION

Axe 2 : Développer les services de l'écosystème vélo

Action n°1 : Multiplier les vélos disponibles
 Action n°2 : Développer l'apprentissage du vélo sur la durée
 Action n°3 : Augmenter le stationnement vélo
 Action n°4 : Favoriser le développement du tourisme à vélo
 Action n°5 : Faciliter la logistique et l'intermodalité vélo

Leviers

Sécurité à Vélo	-
Mise en selle et Remise en selle	
Développement des activités socio-économique	
Culture vélo	
Vélo-tourisme	
Vélo utilitaire	

Aides à l'achat VAE
 Bourses au vélo
 Ateliers vélo participatifs
 Service de location VAE



Mise en place du Savoir Rouler à vélo dans les écoles
 Stages de remise en selle et sensibilisation auprès des acteurs économiques du territoire



560 places de stationnement vélo



Engagement des acteurs touristiques dans la démarche « Accueil Vélo »
 Organisation d'événements ponctuels autour du vélo tourisme



Promotion de l'intermodalité bus + vélo
 Stationnement sécurisé sur les aires de covoiturage
 Expérimenter le transport de personne et la logistique à vélo

◆ Un plan de communication et d'animations

PLAN D'ACTION

Axe 3 : Construire et diffuser une culture vélo

Action n°1 : Inscrire le vélo au cœur du projet et de l'identité du territoire
 Action n°2 : Accompagner les entreprises à développer de nouvelles mobilités
 Action n°3 : Favoriser la montée en compétence des acteurs du territoire

Leviers

Sécurité à Vélo	-
Mise en selle et Remise en selle	
Développement des activités socio-économique	
Culture vélo	
Vélo-tourisme	
Vélo utilitaire	

Intégrer le vélo à la stratégie de communication et au projet de territoire

Publications régulières sur les réseaux,
 Organisation d'événements (ex : Fête du vélo)

Organisation du challenge mobilité « Au travail, j'y vais à vélo »
 Promotion du forfait mobilités durables et des plans de mobilités auprès des entreprises



Formation interne, construction d'une culture vélo avec les partenaires et aménageurs



Participation active dans les réseaux de collectivités engagés sur la question vélo

Suivi de la mise en œuvre du schéma directeur par le Club Vélo

Le Bonus vélo

En juin 2019, la CCMA a mis en place le Bonus Vélo à Assistance Électrique. Cette subvention à l'achat de vélo a été renouvelée en 2020, avec les modalités suivantes :

Cette subvention à l'achat de VAE permet de faciliter l'achat de VAE par les habitants de la CCMA :

- → Subvention de 10% du prix d'achat du Vélo à Assistance Électrique, plafonnée à 100 €
- → Subvention de 10% du prix d'achat du musculaire, plafonnée à 50 €
- → Subvention de 10% du prix d'achat du Vélo-cargo (traditionnel ou à assistance électrique), plafonnée à 300 €

L'opération est limitée au budget défini, à savoir 7 000 € pour 2020.

BONUS VÉLO
 Aides à l'acquisition pour tous

Vélos cargo ou à porteurs traditionnels ou électriques
 Max 20% du prix d'achat plafonné à 300 €

Vélos traditionnels
 Max 10% du prix d'achat plafonné à 50 €

Vélos à assistance électrique
 Max 10% du prix d'achat plafonné à 300 €

Cherchez aux particuliers, entreprises, collectivités et associations (en progressant) !
 Infos sur : www.cc-mondésirvelo.fr
 ou au 02 43 30 21 21

Mobilités Durables

En 2020, l'opération a bénéficié à 85 personnes pour 72 VAE et 14 vélos traditionnels, l'ensemble du budget (7000 €) a été consommé, pour un montant total d'achat de vélos de 115 293 € dont 33% directement investis sur le territoire (vélociste local).

23% des bénéficiaires ne pratiquaient pas le vélo avant leur achat. Après achat 49% des personnes annoncent pratiquer le vélo pour des déplacements quotidiens. Les principales motivations pour la pratique du vélo sont les bienfaits pour la santé, puis les raisons écologiques.

Enfin, 1 personne sur 3 a pu bénéficier en complément de l'aide de l'état octroyée dans les mêmes conditions que la subvention de la CCMA, pour les VAE.

Service de Location de VAE

En vue de créer un service public de location de VAE sur le territoire, la CCMA a commandé et reçu en 2020 24 VAE, pour un montant de 32 580 € HT, financés dans le cadre du contrat de ruralité à 53%.

4) Animations et management de la mobilité

Challenge de mobilité

Pour la première année, l'ADEME Pays de la Loire a proposé aux collectivités de participer au Challenge de la Mobilité « au travail j'y vais autrement ». L'objectif de ce challenge est de mobiliser les entreprises du territoire, et leurs salariés pour expérimenter les modes de déplacements alternatifs à l'autosolisme.

Ce défi a eu lieu pendant la Semaine Européenne de la Mobilité, du 21 au 25 septembre 2020 et a été coordonné par la GAL Haute Mayenne en lien avec les territoires.

Seuls les Moulins Rioux à Neuilly le Vendin ont participé à cet évènement en 2020. Ils ont bénéficié de plusieurs animations mises en place par le GAL et la CCMA : Autoréparation de vélo avec Up Life, animations autour de la mobilité et sur les coûts de la voiture.

5) Gouvernance et subventions

Gouvernance : comité de pilotage Mobilités

Le comité de pilotage, composé d'Elus locaux désignés par le Conseil de Communauté et des représentants de la société civile (associations et acteurs locaux) s'est réuni à deux reprises :

Comité de pilotage mobilités du 2 avril 2020 15 participants / 27 invités	Loire d'Orientation des Mobilités ; Schéma Directeur Cyclable ; Autres projets de mobilités
Comité de pilotage mobilités du 5 novembre 2019 17 participants / 29 invités	Prise de compétence mobilité ; Schéma directeur vélo

Subventions

Les projets mobilités de la CCMA bénéficient de subventions de la part de :

L'ADEME : financement du poste du chargé de mission à hauteur de 24 000 €/an/etp ; financement des actions de communication, d'animation et d'étude à hauteur de 50%

La convention avec l'ADEME, issue de l'AAP France Mobilités, prévoit 100000 € de subventions pour la période 2019-2022.

Le Département de la Mayenne : financement du Schéma Directeur Cyclable à hauteur de 10 000 € ; financement des actions d'animation et de coordination à hauteur de 10 000 € (poste de chargé de mission)

Le Contrat de Ruralité avec l'Etat : financement de la flotte de VAE destinés à la location, à hauteur de 20 000 € (53% de subventions).

Services Techniques

Les Services Techniques regroupent l'ensemble des compétences suivantes :

Des Services Publics Industriels et Commerciaux, à savoir :

L'Assainissement Collectif ;
L'Assainissement Non Collectif ;
L'eau potable ;
Les déchets.

Ces quatre services font l'objet de budgets distincts, conformément à la réglementation et doivent s'autofinancer par le biais des redevances réglées par les usagers du service. Ils font par ailleurs l'objet d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service.

Des services ne faisant pas l'objet de comptabilité distincte obligatoire, tels que :

La voirie ;
Les bâtiments ;
Les espaces verts ;
Les travaux communaux.

SERVICE VOIRIE

Sous la responsabilité de Sébastien DUBOUST, ce service est composé de 4 agents ayant pour rôle principal, le maintien en état du réseau routier communal hors agglomération. Il veille également au bon assainissement des eaux pluviales sur l'ensemble du réseau routier dont il a la compétence.

Les entreprises suivantes ont été attributaires des lots fauchage et débroussaillage : l'entreprise GAUTIER pour 245 km, l'entreprise TATP pour 140 km, l'entreprise LEMOINE pour 204 km et l'entreprise COUANON pour 95 km.

Les travaux de rechargement voirie et du point à temps ainsi que les travaux de réfection de la couche d'usure ont été attribués à l'entreprise ELB. L'ensemble de ces travaux avait été programmé, en fonction des demandes des communes, et assisté par le bureau d'études IRPL.

Fonctionnement Exercice 2020—total voirie chapitre 011 et 012, y compris personnel, carburant, petit équipement, fournitures, location matériel, assurances, réparations véhicules, tracteur, matériel, : **649 727 €**

Dont Fonctionnement **voirie prestations** aux Entreprises (fauchage, débroussaillage, enduits, fossés, déneigement... au 615231 : **425 760 €**

*Si on ajoute les amortissements et les remboursements emprunts voie de desserte on obtient un total de **881 552 €**.*

Investissement : travaux rechargements **327 620 €**

*Si on ajoute les amortissement et les rembt emprunt on obtient **495 210 €***

SERVICE BÂTIMENT

Sous la responsabilité de Simon LAUNAY, ce service est composé de cinq agents et a pour mission principale la maintenance des bâtiments publics de la Communauté de communes mais aussi le maintien en état du parc locatif.

De plus, le service assure une astreinte 7j/7j 24h/24h et s'occupe du fonctionnement technique des piscines.

Le service peut proposer ponctuellement des actions de conseil en énergie partagée auprès des communes du territoire.

En 2020, le service a réhabilité 5 logements sociaux dans leur totalité et réalisé plus de 200 interventions de dépannage.

Depuis septembre, les gendarmes de PRE EN PAIL ST SAMSON ont un nouveau bâtiment, avec 8 logements.
Coût total de la gendarmerie : 2 514 989 € (paiements sur plusieurs exercices)

Des travaux de rénovation ont été réalisés au gîte d'Arrondeau en début d'année.

L'année 2020 a été également la continuité de quelques projets qui ont pris du retard à cause de la pandémie : la rénovation de la salle de sports Suzanne Germain à PRE EN PAIL SAINT SAMSON (**Coût total de la salle de sports : 3 868 537 €** - paiements sur plusieurs exercices), la restructuration du gîte de Cordouen.

Services Techniques

Des douches ont été installées sur les différents sites techniques (COVID) à destination des agents de la CCMA.

Pour tous les bâtiments administratifs divers, les logements, les bâtiments vocation économique, les gendarmeries, les pôles santé, les ateliers relais, les médiathèques, les OTSI, les salles de sports, les piscines, les gîtes, etc

Exercice 2020—Chapitre 011 - charges à caractère général : 731 987 €

Exercice 2020—Chapitre 012 - frais de personnel : 585 840 €

Total Investissement 2020 : 2 786 223 €

les loyers des bâtiments perçus en 2020 : 740 795 €

SERVICE ESPACES VERTS

Sous la responsabilité de Frédéric PIEAU, ce service est composé de trois agents et a pour mission l'entretien des espaces verts autour des bâtiments de la Communauté de communes mais aussi des Zones d'Activités, lagunes, réservoirs d'eau, bassin d'orage, captages d'eau et site des Perles.

Il assure l'entretien paysager de nombreux sentiers inscrits au PDIPR (Plan Départemental de Promenade et de randonnées), soit 250 km sur lesquels le service passe deux fois en fauchage sur le milieu et une fois sur le talus à l'automne et 31 km sur la voie verte.

Ce service a planté des arbres fruitiers sur le site des Perles à AVERTON et a assuré une gestion différenciée sur les différents sites de la CCMA.

Il assure également la tonte et la taille des logements qui sont vacants.

SERVICE TRAVAUX COMMUNAUX ET MANIFESTATIONS

Sous la responsabilité de Stéphane ROMAGNÉ, ce service est composé de 5 agents et a pour mission principale d'effectuer des travaux dans les communes (désherbage, entretien espaces verts, peinture...) et le suivi du prêt et installation de matériel pour les différentes manifestations sur le territoire.

Ce sont environ 4 600 heures qui ont été effectuées pour les communes et près de 350 heures dans le cadre des manifestations. A cause de la pandémie, beaucoup de manifestations ont dû malheureusement être annulées. Les agents ont donc apporté leurs aides aux autres services de la CCMA.

SERVICE MARCHES PUBLICS

Liste des marchés publics publiés en 2020 :

Marché Collecte, tri, traitement et transport des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la CCMA –
Montant HT : **2 762 868.28 €**

Liste des marchés en cours d'exécution

- Marché de Maîtrise d'œuvre Moulin de Cordouen : **30 750.00 € HT**
- Marché de Maîtrise d'œuvre Piscine de Villaines la Juhel : **225 000.00 € HT**
- Marché PLUI : **206 474.00 € HT**
- Marché de Maîtrise d'œuvre réhabilitation du gymnase de Pré en Pail Saint Samson : **167 500.00 € HT**
- Marché de Maîtrise d'œuvre Gendarmerie de Pré en Pail Saint Samson : **100 000.00 € HT**
- Marché de Réhabilitation de la piscine de Villaines la Juhel : **2 860 910.39 € HT**
- Réhabilitation et transformation du Moulin de Cordouen en gîte de repos : **381 584.54 € HT**
- Réhabilitation du gymnase de Pré en Pail Saint Samson : **2 451 713.33 € HT**
- Construction de la Gendarmerie de Pré en Pail : **1 850 930.42 € HT**
- Schéma directeur vélo : **33 875.00 € HT**
- Fauchage d'accotements et débroussaillage : **140 695.00€ HT**
- AEP Programme travaux EU EP AEP : **1 397 647.50 € HT**
- Acquisition Velo Assistance électrique : **61 087.50 € HT**
- Marchés Déchets : **2 762 868.28 € HT**



Moulin de Cordouen

Portage de repas

Le Portage de repas

Ce service est géré par la CCMA sur 11 des 26 communes du territoire, les autres communes étant desservies par le biais des Associations locales d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR).

Les repas sont servis froids du lundi au samedi ainsi que les jours fériés (hors dimanche) par le service CCMA; Le service est composé de 3 agents qui se relaient pour servir 50 à 55 clients chaque jour sur 11 communes. Une tournée représente quotidiennement une centaine de kilomètres. Il dispose d'un véhicule réfrigéré en location (1 200 € TTC/mois).

PORTAGE DE REPAS ANNEE 2020

MOIS	NBRE DE REPAS	MONTANT en €
Janvier	1 270	12 065,0
Février	1 200	11 400,0
Mars	1 308	12 426,0
Avril	1 454	13 813,0
Mai	1 454	13 813,0
Juin	1 344	12 768,0
Juillet	1 394	13 243,0
Aout	1 358	12 901,0
Septembre	1 396	13 262,0
Octobre	1 478	14 041,0
Novembre	1 399	13 290,5
Décembre	1 484	14 098,0
TOTAL	16 539	157 120,5

Prix du repas - acheté hôpital : 7€

Prix du repas - vendu : 9,50€

Les Equipements sportifs

Piscine couverte AQUALUD André Morin Villaines la Juhel

Sous la responsabilité de Julien Lefèvre, ce service est composé de quatre éducateurs sportifs à temps plein ainsi que deux animateurs sportifs à temps partiels en renfort de surveillance les week-ends.

Les missions quotidiennes sont :

- Surveillance des zones de bain lors des temps d'ouverture à la baignade,
- Apprentissage de la natation pour le public scolaire du territoire,
- Encadrement et animation d'activités aquatiques diversifiées pour le public et les associations sportives locales.

DATES CLÉS :

En Février 2020, durant la période de congés scolaires, des animations complémentaires ont été mises en place.

Structure gonflable de 15h à 17h tous les après-midis de la première semaine :



Baptêmes de plongée (22/02/2020) :

Baptême de plongée
Piscine Aqua'lud André Morin

Samedi 22 février 2020
De 9h30 à 12h

Uniquement sur réservation
Gratuit - A partir de 8 ans

Contact : 02 43 04 61 85
piscine.villaines@cc-montdesavaloirs.fr

Mont des Avaloirs

The poster features a photograph of two divers in a pool, one appearing to be assisting the other. The background is a blue-tinted underwater scene.

Les Equipements sportifs

En Avril 2020, pour donner suite à une enquête de terrain en lien avec l'attractivité du territoire, une nouvelle activité a vu le jour au sein de l'établissement :

L'aquabike :



Mi-Mars 2020, suite aux annonces gouvernementales, l'établissement a dû fermer ses portes.

De fin Juin 2020 jusqu'à la mi-septembre, ré ouverture du l'établissement, sous protocole sanitaire strict, uniquement pour la baignade « tous publics » sous réservation préalable et sur des créneaux inflexibles d'une heure et demie, à raison d'un à quatre créneaux par jour.

Le 21 Septembre 2020, reprise de l'ensemble des activités aquatiques de l'établissement.

Le 28 Septembre 2020, accueil des écoles et collèges du territoire dans le cadre de la natation scolaire.

Du 02 Novembre au 18 Décembre, l'établissement n'a plus la possibilité d'accueillir de public, seule l'activité de natation scolaire reste maintenue.

Durant cette dernière période, les maitres-nageurs de l'équipe ont complété leurs heures de travail aux seins d'autres services de la collectivité (bâtiments, ménages locaux, etc..).

Piscine découverte de Pré-en-Pail-Saint-Samson

Afin d'assurer l'ouverture de cet établissement, un recrutement complémentaire de deux surveillants de baignade à temps plein fut nécessaire.

L'établissement piscine de Pré-en-Pail a ouvert ses portes du 06 Juillet 2020 au 25 Septembre 2020.

Il est à noter différentes difficultés rencontrées sur cet équipement sportif à savoir la vétusté des équipements, notamment dans les vestiaires, mais aussi des difficultés techniques engendrant un coût important du fait des pertes d'eau.

SURCOUT PERTES D'EAU BASSINS :

Consommation totale saison 2020	7 222 m3
Remplissage initial et nettoyage	-700 m3
Consommation eau baigneurs	-520 m3 (1 733 baigneurs X 0.30 litres)
Entretien filtres et nettoyage hebdomadaire	-260 m3
Total des déperditions	5 742 m3

Coût du mètre cube traité/chauffé : 8€

Surcout des déperditions pour l'équipement piscine de Pré-en-Pail Saint Samson : **45 936 €**

Les Equipements sportifs

DATES CLÉS :

Du 06 Juillet au 31 Août, ouverture sous protocole sanitaire strict, à destination du public dans le cadre de la baignade loisirs, sans cours de natation ni activités spécifiques complémentaires.

Comme pour l'établissement de Villaines-la-Juhel, des créneaux inflexibles d'une heure et demie ont été mis en place à raison d'1 à 3 créneaux par jour.

Du 03 au 25 Septembre 2020, ouverture exceptionnelle des bassins, à destination de l'ensemble des classes du collège des Avaloirs, sur le temps de présence scolaire, hors mercredis après-midi et week-ends.

Montant des entrées perçu sur les deux piscines : 32 756 €

Les salles omnisports intercommunales

Les missions principales au sein des salles omnisports intercommunales sont la mise en place des plannings d'utilisation par le public scolaire et par les associations sportives locales, le suivi administratif des conventions d'utilisation, la promotion des équipements et des activités sportives dispensées ainsi que l'organisation de manifestations sportives exceptionnelles.

Salles omnisports de Pré-en-Pail-Saint-Samson

Le complexe sportif de Pré-en-Pail-Saint-Samson est composé de deux salles omnisports, l'ancienne salle dénommée salle « Suzanne Germain » puis une seconde salle dénommée « grande salle ».

La grande salle fut en travaux de construction toute l'année 2020.

Un accord préalable d'ouverture suite à un avis favorable a été délivré par la commission de sécurité en date du 22 Décembre 2020.



La salle « Suzanne Germain », quant à elle, a pu accueillir le public scolaire et associatif avant le tout premier confinement entre le 01 Janvier et le 17 Mars 2020.

A la suite de ce premier confinement, la salle « Suzanne Germain », est également entrée en phase de travaux de réhabilitation, aucune occupation scolaire ou associative n'a pu avoir lieu jusqu'à la fin de l'année 2020.



Les Equipements sportifs

Salle omnisports de Villaines-la-Juhel

La salle omnisports de Villaines-la-Juhel a accueilli le public scolaire et associatif du 01 Janvier au 17 Mars 2020.

Par la suite, la salle n'a pu être occupée qu'à compter de la rentrée Septembre et ce, jusqu'aux congés de Noël, exclusivement à destination du public scolaire.



Manifestation sportive

En Juin 2020, la collectivité devait, à nouveau, accueillir sur le site des Perles à Averton, sa seconde journée de sports de plein air, en collaboration avec le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif).

La journée, qui devait être animée par des associations sportives locales a dû être annulée du fait de la pandémie et du contexte sanitaire.

Un report d'un an est annoncé afin que cette manifestation puisse éventuellement voir le jour en 2021.

Service Urbanisme – ADS

Service urbanisme : instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme b/ dit opérationnel, déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager)

Temps consacré pour l'instruction des autorisations d'urbanisme : 1 ETP (Equivalent Temps Plein)

1 Agent en charge de cette mission : 1 ETP

BILAN SERVICE ADS (du 1er janvier au 31 décembre 2020)																					
Nombre de dossiers traités																					
Ades urba enregistrés dans Net ADS	Averton	Boulay les ifs	Charréfrémont	Chevaignie du Maine	Couptrain	Courcé	Chennes sur Frauboussé	Jayron les Charpelles	La Pallu	Le Hérm	Louplogères	Marché	Neuilly le Vendôin	Pré en pall	Ravigny	St Aignan de Coupre	Saint Calais du désé	Saint Cyr en Pall	Saint Pierre des rûs	Villaines la Juhel	
CUB (enregistré dans le logiciel)	299	8	4	9	9	0	13	1	0	0	2	17	12	90	1	11	24	19	63	16	
Cub	37	4	1	2	1	0	3	0	0	0	0	0	0	9	3	2	1	0	7	2	
DP	203	13	3	4	1	1	11	6	18	8	2	7	8	33	4	4	7	5	32	33	
PC	50	3	2	1	0	0	7	0	5	0	3	1	3	4	5	1	2	1	2	5	
PCMI	45	4	2	1	0	0	4	0	7	0	0	2	2	0	6	1	0	1	9	3	
PA	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	
PD	5	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	2	
TOTAL Service instructeur	341	24	9	8	2	1	25	6	32	8	5	10	13	7	53	10	8	10	10	54	46
TOTAL Mairies	299	8	4	9	9	0	13	1	0	0	2	17	12	90	1	11	24	19	63	16	
TOTAL	640	32	13	17	11	1	38	7	32	8	5	12	30	19	143	11	19	34	29	117	62



Finances

FINANCES : La décomposition budgétaire

La Communauté de Communes du Mont des Avaloirs dispose de 10 budgets, à savoir :

· **1 budget dit « budget Principal »**

Dans lequel sont toutes les compétences ne faisant pas l'objet de budgets spécifiques ci-dessous détaillés, à savoir : les dépenses et recettes liées aux services Enfance, Jeunesse, Relais Assistantes Maternelles, Tourisme, Culture, Economie, Bâtiments à vocation économique (ateliers relais, pôles santé, gendarmeries, ...), Voirie rurale, Bâtiments administratifs, logements locatifs, Environnement, mobilité, Social, Scolaire et sports, Affaires générales.

· **5 budgets annexes liés aux Zones d'Activités Intercommunales**

Dont l'équilibre est assuré par le Budget Principal, à savoir les Z.A. : « Les Haies » à Gesvres, « Les Renardières » à Javron les Chapelles, « Les Terriers » à Neuilly le Vendin, « les Avaloirs » à Pré en Pail Saint Samson et La Boorie & Les Petites Fontaines de Villaines la Juhel.

· **4 budgets annexes pour les Services Publics Industriels et Commerciaux (S.P.I.C.)**

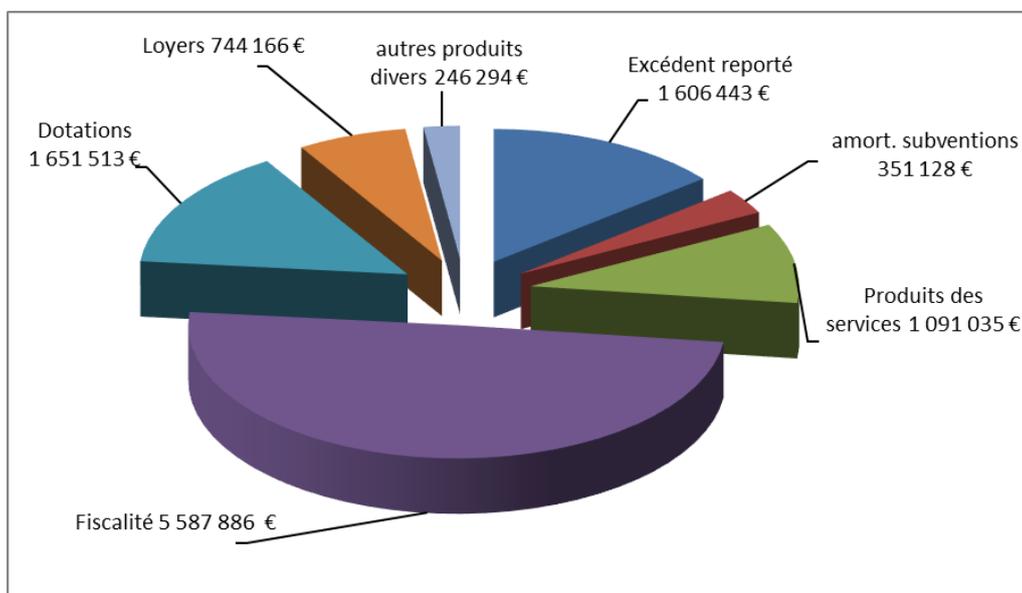
Lesquels doivent s'auto-équilibrer (recettes principales : les redevances des usagers). Ces budgets concernent l'Eau Potable, l'Assainissement Collectif, l'Assainissement Non Collectif (SPANC) et les Déchets.

Depuis le 01/01/2020, ils sont dotés de **l'autonomie financière**, ce qui signifie que la gestion des dépenses et des recettes doit être rigoureuse et qu'il est nécessaire d'avoir recours pour chacun d'eux à une ligne de trésorerie.

L'origine des ressources au Budget Principal en 2020

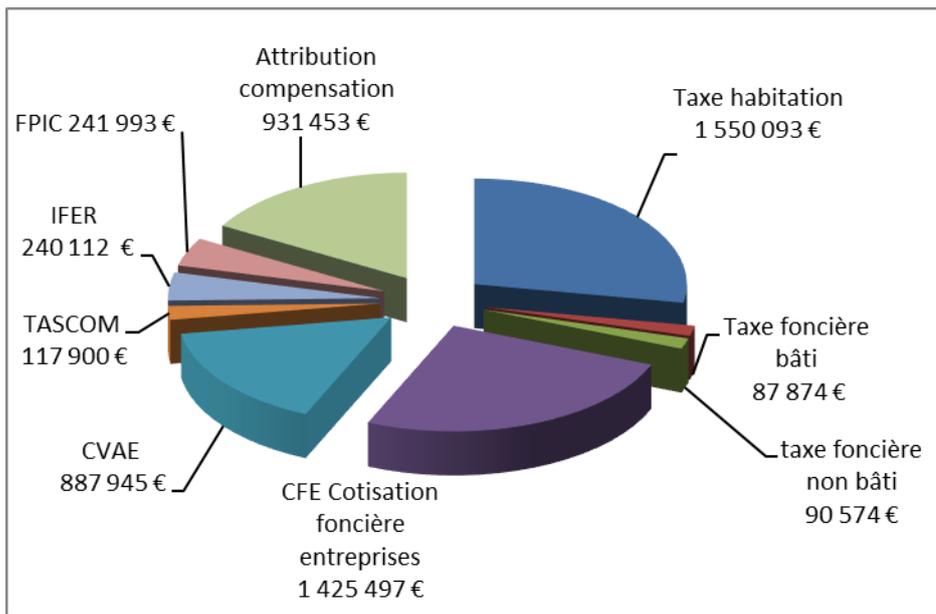
Les Ressources de la collectivité au budget principal de **11 278 465 €** émanent de :

- ⇒ la fiscalité (voir détail graphique ci-dessous).
- ⇒ les dotations de fonctionnement en forte baisse depuis 2015.
- ⇒ les redevances diverses (piscine, jeunesse, portage, ...).
- ⇒ le remboursement des salaires des agents affectés aux Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC).
- ⇒ des participations diverses des partenaires institutionnels ou non (Etat, Département, Région, CAF,MSA, etc.).
- ⇒ les recettes des loyers (2 gendarmeries, 90 logements locatifs, ateliers relais, gites, 3 pôles santé...).
- ⇒ l'excédent reporté de l'année précédente



Finances

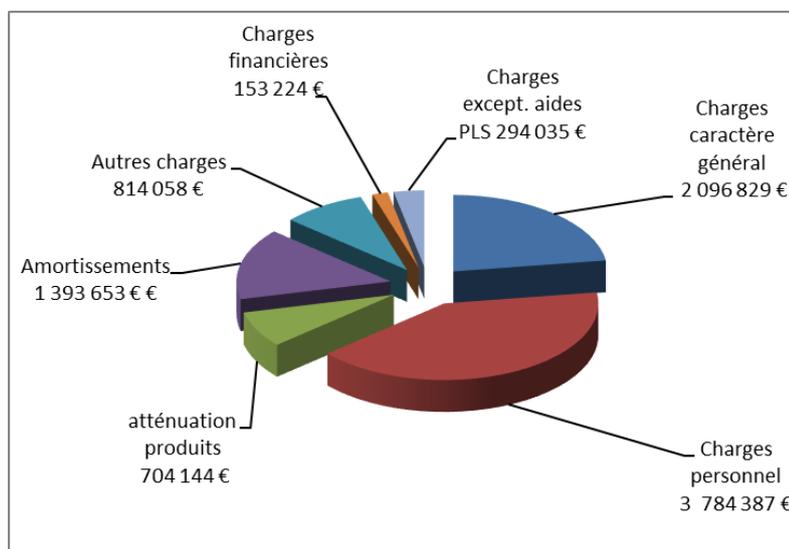
Le détail des recettes fiscales



Les dépenses de fonctionnement 2020 du Budget Principal

Les dépenses de fonctionnement 2020 d'un montant de **9 240 330 €** sont constituées des dépenses ci-dessous :

- ⇒ Les charges à caractère général (chapitre 011) : électricité, eau, combustibles, produits entretien, acquisition petit équipement, entretien des bâtiments, des véhicules, des autres biens, travaux entretien des voiries, maintenance, analyses, documentation, honoraires, communication, impôts et taxes,
- ⇒ Les frais de personnel (chapitre 012) : y compris le personnel affecté aux budgets industriels et commerciaux et le personnel mis à disposition des communes qui font l'objet de remboursements
- ⇒ Les remboursements de fiscalité aux communes (CLECT)
- ⇒ Les autres charges gestion courante : contingent incendie, indemnités des élus, subventions aux associations, créances éteintes, admissions en non-valeur de produits irrécouvrables,
- ⇒ Le remboursement des intérêts des emprunts
- ⇒ Les autres charges exceptionnelles et dotations aux provisions.

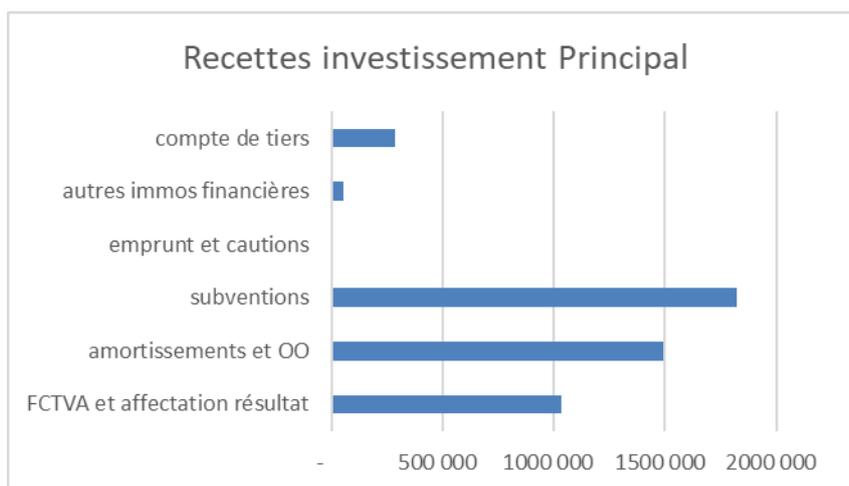


Finances

Les recettes d'investissement 2020 du Budget Principal

Les recettes d'investissement 2020 d'un montant de **4 686 879 €** sont constituées des recettes ci-dessous :

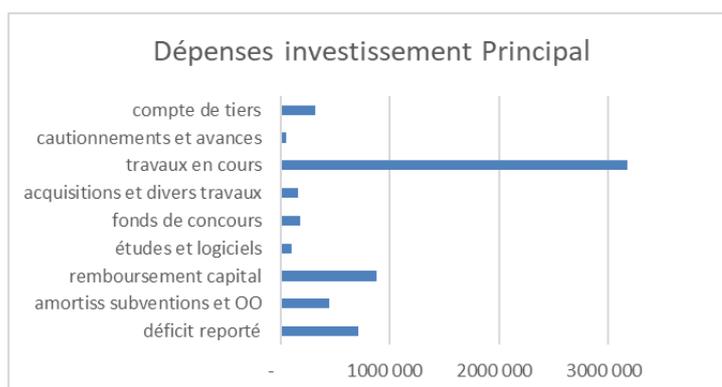
- Les amortissements,
- Le FCTVA, et l'affectation du résultat de l'année précédente
- Les subventions de l'Etat, la Région, le Département, de commune, d'établissement publics nationaux, de leader,
- Le remboursement d'emprunts par communes membres pour emprunts contractés pour leur compte
- Le remboursement par les communes pour les travaux réalisés pour leur compte



Les dépenses d'investissement 2020 du Budget Principal

Les dépenses d'investissement 2020 d'un montant de **6 024 560 €** sont constituées des dépenses ci-dessous :

- Le déficit reporté
- Les immobilisations incorporelles (frais d'études PLUI, schéma directeur vélo, acquisition logiciels).
- Les immobilisations corporelles (acquisition de matériels informatiques, de vélos électriques autopartage, de matériels et mobiliers pour bâtiments divers).
- Les charges financières (remboursement en capital des emprunts).
- Les travaux de construction, et ou de réhabilitation (la salle de sports de Pré en Pail Saint Samson, la piscine de Villaines la Juhel, le moulin de Cordouen, la Gendarmerie de Pré-en-Pail-Saint-Samon, et les honoraires respectifs).
- Les travaux de rechargement de voirie.
- Les autres immobilisations financières : participation à l'équilibre des budgets annexes des zones d'activités, cautions Titanobel, Fonds résilience Région COVID.



Finances

La capacité d'autofinancement du budget principal de la CCMA

Section de fonctionnement			
en euros	n-3-2018	n-2-2019	n-1-2020
Dépenses de fonctionnement	valeurs	valeurs	CA
Dépenses réelles de fonctionnement total	7 468 712	7 634 322	7 846 675
Recettes de fonctionnement			
Recettes réelles de fonctionnement total	9 092 236	9 335 622	9 320 895
Capacité d'autofinancement brute	1 623 524	1 701 300	1 474 219
Remboursement de la dette en capital	808 400	925 143	876 584
Capacité d'autofinancement nette du capital à rembourser	815 124	776 157	597 636

Au 31 décembre 2020, la capacité de désendettement était de 4,85 années

Le capital restant dû au 31/12/2020 = 7 158 610 €

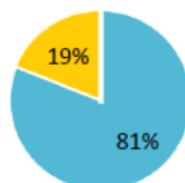
Montant du capital remboursé chaque année s'élève en moyenne à 876 000 €

Ressources Humaines

Effectifs

➔ 90 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2020

- > 73 fonctionnaires
- > 17 contractuels permanents
- > 0 contractuel non permanent



- fonctionnaires
- contractuels permanents
- contractuel non permanent

➔ 2 contractuels permanents en CDI

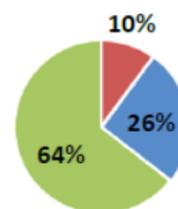
Personnel temporaire intervenu en 2020 : 8 agents du Centre de Gestion et aucun intérimaire

Caractéristiques des agents permanents

➔ Répartition par filière et par statut

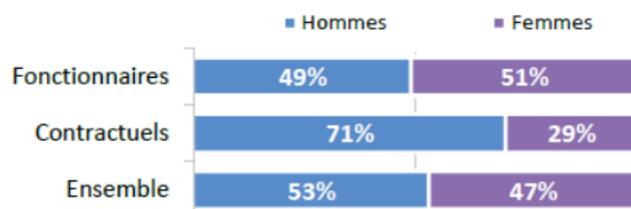
Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	36%	29%	34%
Technique	52%	18%	46%
Culturelle	10%	29%	13%
Sportive		24%	4%
Médico-sociale	1%		1%
Police			
Incendie			
Animation	1%		1%
Total	100%	100%	100%

➔ Répartition des agents par catégorie



- Catégorie A
- Catégorie B
- Catégorie C

➔ Répartition par genre et par statut



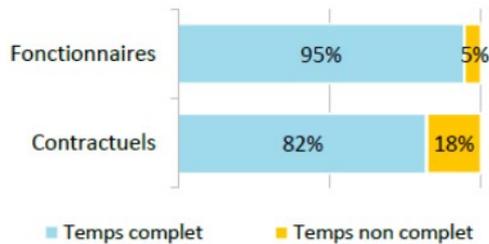
➔ Les principaux cadres d'emplois

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints techniques	40%
Adjoints administratifs	19%
Rédacteurs	9%
Assistants d'enseignement artistique	8%
Attachés	7%

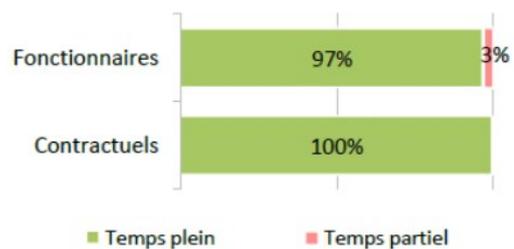
Ressources Humaines

Temps de travail des agents permanents

➔ Répartition des agents à temps complet ou non complet



➔ Répartition des agents à temps plein ou à temps partiel



➔ Les 3 filières les plus concernées par le temps non complet

Filière	Fonctionnaires	Contractuels
Culturelle	14%	60%
Technique	5%	0%
Administrative	4%	0%

➔ Part des agents permanents à temps partiel selon le genre

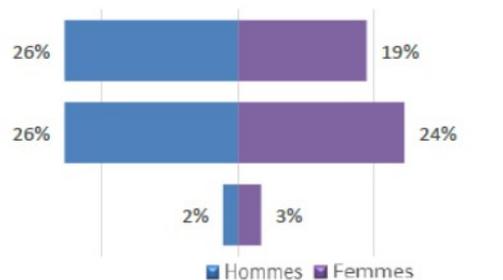
0% des hommes à temps partiel
5% des femmes à temps partiel

Pyramide des âges

➔ En moyenne, les agents de la collectivité ont 46 ans

Âge moyen* des agents permanents		
Fonctionnaires	47,64	de 50 ans et +
Contractuels permanents	41,32	
Ensemble des permanents	46,44	de 30 à 49 ans
Tranche d'âge		de - de 30 ans

Pyramide des âges des agents sur emploi permanent



* L'âge moyen est calculé sur la base des tranches d'âge

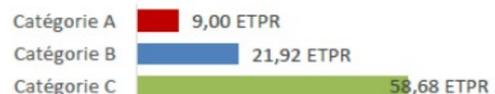
Équivalent temps plein rémunéré

➔ 91,55 agents en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) sur l'année 2020

- > 71,19 fonctionnaires
- > 18,41 contractuels permanents
- > 1,95 contractuel non permanent

166 621 heures travaillées rémunérées en 2020

Répartition des ETPR permanents par catégorie



Positions particulières

> 5 agents en disponibilité

> Un agent détaché dans la collectivité et originaire d'une autre structure

> 2 agents détachés dans une autre structure

Ressources Humaines

Budget et rémunérations

➔ Les charges de personnel représentent 40,96 % des dépenses de fonctionnement

Budget de fonctionnement*	9 240 330 €	Charges de personnel*	3 784 384 €	➔	Soit 40,96 % des dépenses de fonctionnement
----------------------------------	--------------------	------------------------------	--------------------	---	--

* Montant global

Rémunérations annuelles brutes - emploi permanent :	2 462 327 €	Rémunérations des agents sur emploi non permanent :	106 866 €
Primes et indemnités versées :	8 713 €		
Heures supplémentaires et/ou complémentaires :	766 €		
Nouvelle Bonification Indiciaire :	11 907 €		
Supplément familial de traitement :	29 750 €		
Indemnité de résidence :	0 €		

➔ Rémunération moyenne par équivalent temps plein rémunéré des agents permanents

	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C	
	Titulaire	Contractuel	Titulaire	Contractuel	Titulaire	Contractuel
Administrative	46 316 €	27 389 €	32 488 €	s	25 678 €	21 174 €
Technique		s	s		26 416 €	s
Culturelle	s		s	23 670 €	23 869 €	
Sportive				28 239 €		s
Médico-sociale	s					
Police						
Incendie						
Animation			s	s		s
Toutes filières	37 554 €	29 489 €	32 419 €	25 566 €	26 074 €	21 438 €

*s : secret statistique appliqué en dessous de 2 ETPR

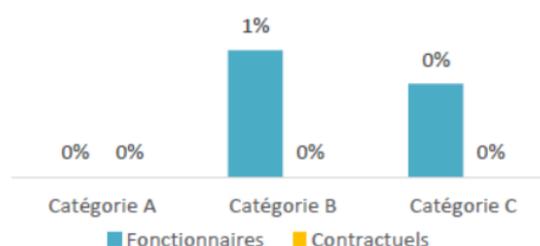
➔ La part du régime indemnitaire sur les rémunérations annuelles brutes pour l'ensemble des agents permanents est de 0,35 %

Part du régime indemnitaire sur les rémunérations :

Fonctionnaires	0,43%
Contractuels sur emplois permanents	0,00%
Ensemble	0,35%

Le RIFSEEP a été mis en place pour les fonctionnaires et pour les contractuels ainsi que le CIA
Les primes sont maintenues en cas de congé de maladie ordinaire

Part du régime indemnitaire sur les rémunérations par catégorie et par statut



88 heures supplémentaires réalisées et rémunérées en 2020
Aucune heure complémentaire réalisée et rémunérée en 2020

➔ La collectivité a adhéré au régime général d'assurance chômage pour l'assurance chômage de ses agents contractuels

Ressources Humaines

Absences

➔ En moyenne, 16,1 jours d'absence pour tout motif médical en 2020 par fonctionnaire

> En moyenne, 2,6 jours d'absence pour tout motif médical en 2020 par agent contractuel permanent

	Fonctionnaires	Contractuels permanents	Ensemble agents permanents
Taux d'absentéisme « compressible » (maladies ordinaires et accidents de travail)	2,83%	0,73%	2,44%
Taux d'absentéisme médical (toutes absences pour motif médical)	4,41%	0,73%	3,71%
Taux d'absentéisme global (toutes absences y compris maternité, paternité et autre)	6,25%	2,37%	5,51%

Cf. p7 Précisions méthodologiques pour les groupes d'absences Taux d'absentéisme : nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents x 365)

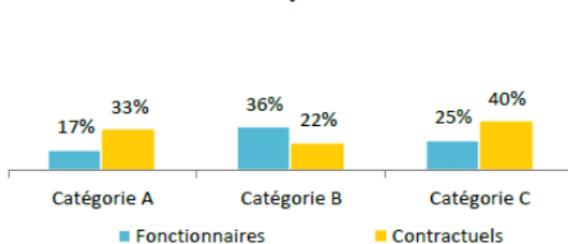
- ➔ Aucune journée de congés supplémentaires accordée au-delà des congés légaux (exemple : journée du maire)
- ➔ 23,0 % des agents permanents ont eu au moins un jour de carence prélevé
- ➔ La collectivité adhère à un contrat d'assurance groupe pour la gestion du risque maladie

Formation

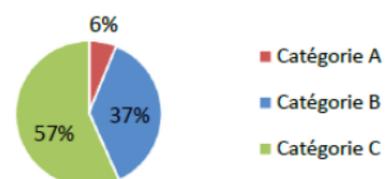
➔ en 2020, 26,7% des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour

➔ 113 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent en 2020

Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins un jour de formation en 2020



Répartition des jours de formation par catégorie hiérarchique



Nombre moyen de jours de formation par agent permanent :

> 1,3 jour par agent

➔ 32 191 € ont été consacrés à la formation en 2020

Répartition des dépenses de formation

CNFPT	53 %
Autres organismes	38 %
Frais de déplacement	8 %

Répartition des jours de formation par organisme

CNFPT	69%
Autres organismes	31%